

CITÉ NOUVELLE BOUGUENNAIS

N° 25
JUN 1977

SOMMAIRE

- 1 INTRODUCTION
- 2 L'INFORMATION
- 3 LES COMMISSIONS
- 4 L'EQUIPE MUNICIPALE
- 6 VOIRIE-BATIMENTS
- 7 CADRE DE VIE
 - Chemin piétonnier
 - La carrière de Roche-Bajoue
 - La décharge municipale
- 9 AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES
 - Le C.O.S.E.C.
 - Classes de neige
- 11 AFFAIRES SOCIALES
 - La Crèche
- 12 AFFAIRES SCOLAIRES
 - L'Ecole ouverte
 - La rentrée scolaire
- 14 ACTUALITE
 - Les transports scolaires
 - La Brigade Pablo Neruda
- 17 LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

AIDE AUX VACANCES

Les autocars municipaux vont conduire en Juillet et Août 2 groupes de 25 jeunes qui participeront aux camps de pré-ados organisés par le C.E.P.A.L. à Montmaurin Haute-Garonne (à 18 Km de Saint-Gaudens).

Les places restant libres dans les véhicules - une dizaine à chaque fois - pourront être offertes gratuitement à des personnes ou des familles qui souhaiteraient se rendre en vacances dans cette région.

La mairie n'assure que le transport. Les intéressés devront organiser eux-mêmes leur hébergement sur place. S'ils choisissent le camping, ils devront se munir de leur propre matériel.

Inscriptions et renseignements : en mairie Hall d'entrée. Si les demandes sont supérieures aux places disponibles, priorité sera donnée aux personnes ou familles ne disposant de moyens de transports propres ou ayant les ressources les moins élevées.

1^{er} Départ le 12 Juillet (au soir)
Retour le 30 Juillet

2^e Départ le 30 Juillet (au soir)
Retour le 16 Août

MONTMAURIN est situé à 18 km de Saint-Gaudens à faible distance de la chaîne des Pyrénées. C'est un centre d'archéologie.

ON TROUVE SUR PLACE : Terrain de camping - Piscine chauffée - Jardin public - Sentiers aménagés.

ACTIVITES POSSIBLES : Volley-ball - Boules - Gaffe miniature - Basket - Canoë - spéléologie - Promenades.

EXCURSIONS POSSIBLES VERS LES PYRENEES : Luchon 60 km - Lourdes 86 km - Bagnères de Bigorre 60 km. Le pont du Roi (frontière espagnole) 60 km etc...

INTRODUCTION

UN TRAVAIL D'EQUIPE POUR LA DEMOCRATIE

Comme on peut le constater dans les pages qui suivent, c'est une équipe renouvelée que la population vient de reconduire à la Mairie. C'est aussi une équipe élargie puisque le parti communiste qui avait été éliminé en 1971 par le partage se trouve maintenant représenté à part entière au sein du nouveau Conseil Municipal.

Cette victoire acquise à l'issue d'une campagne où l'adversaire ne ménagea pas les coups bas, marque un progrès important dans le développement de la gauche à Bougenais. A l'échelon du pays, la poussée de la gauche aux municipales constitue une étape décisive sur le chemin qui conduit notre peuple au socialisme.

Au moment où les difficultés des travailleurs s'accroissent avec le chômage, les licenciements, le blocage des salaires, un succès d'une telle ampleur remporté dans la clarté et l'union rend encore plus vraisemblable l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1978... Des millions de travailleurs voient enfin prendre corps l'espoir d'une amélioration de leurs conditions de vie avec l'application prochaine du programme commun.

Mais ce succès si grand soit-il ne doit pas nous faire oublier la réalité de tous les jours. Plusieurs mois nous séparent encore des élections législatives et la vie continue à Bougenais comme ailleurs. Aussi l'équipe municipale loin de se réfugier dans l'attentisme, ne doit pas relâcher son effort et continuer à se battre pour une société plus juste et plus humaine. Par ses réalisations, par son soutien aux luttes, par ses initiatives elle doit montrer la voie.

A cet égard plusieurs actions actuellement en cours sont très significatives.

Il s'agit tout d'abord de la lutte menée par la municipalité avec la population contre les excès de l'autorité de tutelle. Le conseil municipal considère en effet comme une atteinte grave à la démocratie, le fait que le pouvoir central en la personne du Préfet puisse élaborer le budget de la commune à la place des élus que la population vient de se donner à une écrasante majorité. De même il trouve inadmissible que soit réduite pour des motifs futiles la subvention de fonctionnement du service de transport scolaire. Il va sans dire que derrière ces débordements de la tutelle se cache une volonté de créer des difficultés à une municipalité de gauche.

Ensuite il s'agit de l'ouverture de l'école de la Croix-Jeanette. Cette école d'une conception architecturale et pédagogique nouvelle suscite chez certains parents un réflexe de méfiance bien compréhensible. Pourtant c'est un projet visant à donner à l'enfant un enseignement plus riche, plus complet, plus vivant et qui constitue à n'en pas douter un progrès par rapport à l'école traditionnelle. Certes tout ne sera pas résolu, des difficultés subsisteront notamment l'échec scolaire, mais l'enfant issu d'une telle école devrait être en mesure d'aborder avec de meilleures chances sa vie d'homme.

Pour informer et sensibiliser la population sur toutes ces questions qui concernent très directement la vie de chacun d'entre nous, nous devons faire appel à tous les moyens dont nous disposons. C'est dire l'importance que revêt ce bulletin. Il doit encore plus que par le passé être le trait d'union entre la population ses élus et les associations. C'est à ce prix que l'action de la municipalité d'union de la gauche sera comprise et recevra le soutien du plus grand nombre.

BOUGUENAIS



UNE COMMUNE EN MOUVEMENT POUR LA DEMOCRATIE.

Mouvement est l'opposé de stagnation. Une municipalité de gauche met nécessairement la commune en mouvement. Mouvement par les réalisations matérielles au service du plus grand nombre, mais surtout mouvement par la vie et l'envie d'être qu'elle impulse parmi les habitants. Vivre dans une commune qui veut construire le socialisme doit être dynamisant pour chacun d'entre nous.

Pour ce faire, il faut que chacun se sente concerné. Les dernières municipales ont montré que 66 % des habitants avaient la volonté du mouvement, en faisant confiance à l'union des forces de gauche. Mais les élus ne demandent pas une confiance aveugle et une simple délégation de pouvoir pendant 6 ans. Ils veulent construire démocratiquement la cité avec tous les habitants et les associations qu'ils représentent. En effet, rien ne peut être acquis dans le système capitaliste et bourgeois sans luttes. (Témoins les derniers événements où le Préfet, tout puissant, a inscrit d'office au budget, bien que ce dernier ait été voté à l'unanimité, une charge de 404 000 F n'incombant pas à la commune). Soyons mobilisés, la démocratie, c'est quelque chose qui se gagne.

Les associations locales, quelles soient sportives, culturelles, syndicales ou politiques, sont un facteur de vie active dans la cité, c'est pourquoi elles auront leur place dans le bulletin municipal.

DES MOYENS...

Un des moyens d'intégrer les associations et les habitants à l'action communale est l'INFORMATION. Information de la municipalité en direction des habitants, mais aussi information des habitants vers la municipalité. Toutes les luttes et manifestations diverses doivent faire l'objet de confrontations et d'échanges. Pour populariser la vie locale et favoriser l'échange entre élus et administrés, la nouvelle équipe municipale a mis en place :

- un adjoint à l'information et aux relations publiques (permanence le Vendredi de 16 H à 18 H)

- une commission information à laquelle sont invités les associations et les travailleurs qui s'intéressent à la vie communale

- un bulletin municipal, exempt de toute publicité, qui collera le plus possible aux événements

- un affichage sur les panneaux situés dans les quartiers, annonçant l'ordre du jour et les décisions du Conseil Municipal (affiches rouges pour l'ordre du jour - affiches vertes pour les décisions)

- des réunions publiques
- des numéros spéciaux du bulletin

La parole est à vous.

9 COMMISSIONS pour animer la vie municipale

DENOMINATION	PRINCIPALES ATTRIBUTIONS	RESPONSABLE	REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL	PERMANENCES
FINANCES	Budgets - Comptes et bilans - Impôts locaux - Prévisions budgétaires - Etudes financières - Plan de développement - Contrôle de l'exécution du budget - Emprunts - Tarifs communaux - Subventions, etc...	M. LUCAS	MM. BOLTEAU - BONHOMMEAU - DAVID - MONTAUDON - QUARY - THOMAS	JEUDI de 16 H à 18 H
URBANISME	S.D.A.U. - P.O.S. - Z.A.D. - Z.A.C. - Etudes d'urbanisme - Lotissements - Zones Industrielles - Permis de construire, etc...	M. PRIOU	MM. BOLTEAU - FRAPPESAUGE - FRENAIS - GUYOT - LE ROCH - MONTAUDON - THOMAS	LUNDI de 16 H à 18 H
VOIRIE BATIMENTS	Voie - Réseaux divers (Assainissement - Eclairage Public) - Bâtiments communaux (Conception - Entretien - Utilisation) - Réparation, etc...	M. TARGET	MM. DELAHAYE - DELAPREE - FRAPPESAUGE - QUARY	VENDREDI de 14 H à 16 H
CADRE DE VIE	Protection des espaces verts - Plantations - Circulation - Transports en commun - Nuisances - Pollution - Carrières - Etablissements classés, etc...	M. GUILBAUD	MM. BOURGEOIS - DELAPREE - GUYOT - LE ROCH - QUARY - PAULIAC - Mme PLANER - M. POUCHIN	JEUDI de 16 H à 18 H
PERSONNEL	Organigramme - Fonctionnement des services - Conditions de travail - Recrutement - Relations avec le Personnel, etc...	M. PAULIAC	MM. DELAHAYE - LE ROCH - QUENTIN - Mme SARRAMEA	SAMEDI de 10 H à 12 H
AFFAIRES SOCIALES	Aide Sociale - Centre de Soins - Crèche - Relations avec les associations - Club 3ème Age - Maison de Retraite, etc...	Mme BERNARD	Mme LE BOULCH - Mme PLANER - Mme SARRAMEA	MERCREDI de 9 H à 11 H 30
AFFAIRES SCOLAIRES	Fonctionnement des établissements scolaires - Constructions - Relations avec enseignants - Relations avec parents d'élèves - Transports scolaires - Classes de neige - Restaurants - Caisse des Ecoles, etc...	M. BONHOMMEAU	Mme BOUVINEAU - MM. DELAPREE - FRENAIS	SAMEDI de 10 H à 12 H
AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES	Animation Culturelle - Animation Sportive - Relation avec O.M.S. - Sociétés Sportives - Centre Culturel et Loisirs - Centre Aéré, etc...	Mme SAUPIN	MM. BOURGEOIS - FRAPPESAUGE - LE ROCH - PLANER	MARDI de 16 H à 18 H
INFORMATION RELATIONS PUBLIQUES	Bulletin Municipal - Moyens d'informations - Diffusion - Etat-Civil - Formalités administratives - Elections - Relations avec les habitants, la presse, etc...	M. POUCHIN	Mme BOUVINEAU - MM. BOURGEOIS - DAVID	VENDREDI de 16 H à 18 H

Pour participer aux commissions, inscrivez-vous près de la Mairie en indiquant dans quelles commissions vous voulez travailler. Précisez également vos nom et adresse.

UN GROUPE DE 27 PERSONNES REPARTIES EN 9 COMMISSIONS

UN TRAVAIL D'EQUIPE POUR LA DEMOCRATIE



FINANCES - MM. OJARY - DAVID - MONTAUDON - BOLTEAU - BONHOMMEAU - THOMAS - LUCAS



INFORMATIONS
RELATIONS PUBLIQUES - MM. DAVID - POUCHIN - BOURGEOIS - Mme BOISVINEAU



AFFAIRES SCOLAIRES - MM. DELAPREE - BONHOMMEAU - Mme BOISVINEAU - M. FRENAIS



URBANISME - MM. LE ROCH - FRAPPESAUCE - BOLTEAU - GUYOT - THOMAS - PRIOU - MONTAUDON - FRENAIS



AFFAIRES CULTURELLES - M. FRAPPESAUCE - Mmes LE BOULCH¹ - SAUPIN - PLANER - M. BOURGEOIS



CADRE DE VIE - MM. FRENAIS - OJARY - Mme PLANER - MM. GUYOT - PAULIAC - BOURGEOIS - GUILBAUD - DELAPREE - LE ROCH - POUCHIN

PERSONNEL - M. LE ROCH - Mme SARRAMEA - MM. PAULIAC - QUENTIN - DELAHAYE



AFFAIRES SOCIALES - Mmes LE BOULCH¹ - PLANER - BERNARD - SARRAMEA



VOIRIE - MM. FRAPPESAUCE - OJARY - DELAPREE - TARGET - DELAHAYE



VOIRIE - BATIMENTS

TRAVAUX EN COURS

BATIMENTS

- Ecole ouverte de la Croix-Jeannette
- 1ère tranche (112 logements) de la Z.A.C. de la Croix-Jeannette
- Aménagement de la maison RICHY

VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

- Porte et Place Pablo Neruda
- Rue de la Croix-Jeannette (Z.A.C. de la Croix-Jeannette)
- Rue Charles Brunelière (Z.A.C. Croix-Jeannette)

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Terrains stabilisés de football à la Neustrie et à la Croix-Jeannette

ECLAIRAGE PUBLIC

- Tranche 1976 : Le Rolly
- Port-Lavigne
- La Couillauderie
- Les Bauches du Désert
- La Ville au Denis
- La Mouchonnerie
- Rue de la Rive
- Chemin de la Vaserie
- Rue de la Pierre-Anne



TRAVAUX RÉCEMMENT TERMINÉS

BATIMENTS

Gymnase C.O.S.E.C. de la Croix-Jeannette (réception provisoire prononcée le 29 Mars 1977)

CONSTRUCTION DE VOIES NOUVELLES (voirie et assainissement)

Rue Fernand Pelloutier (Z.A.C. de la Croix-Jeannette)
Rue Célestin Freinet (Clos Bourneau)

AMELIORATION DE VOIES EXISTANTES

Rue de la Baronnais)
Rue du Bois Chabot) eaux pluviales
Rue Louise Michel) et revêtement enrobé
Rue Maryse Bastié (eaux pluviales et trottoirs)
Chemin des Landes (eaux pluviales et bicouche)



TRAVAUX PRÉVUS DANS L'IMMÉDIAT

VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

- Assainissement eaux pluviales Ecole Maternelle du Clos Bourneau
- Chemin piéton de la Gagnerie à la piscine
- Voirie et réseaux secondaires Z.A.C. de la Croix-Jeannette

BATIMENTS

- Ecole Maternelle du Clos Bourneau

CADRE DE VIE



AMÉNAGEMENT DE SENTIERS PIÉTONNIERS

CHANTIER DE JEUNES avec l'ASSOCIATION CONCORDIA, association d'échanges internationaux, agréée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.

Du 2 au 23 Juillet, une vingtaine de jeunes, de 15 à 18 ans, étrangers à la commune, vont remettre en état le Chemin des Boirières, allant du Moulin Lahaux au C.E.S. de la Neustrie. Ces travaux seront réalisés sous la direction des services techniques.

A l'avenir, ce chemin piétons-vélos, présentera d'incontestables avantages pour la sécurité des enfants se rendant au C.E.S. ; ils éviteront la dangereuse rue des Pontreaux, sans oublier, bien sûr, les promeneurs qui trouveront là un agréable circuit.

Ce qui a donc motivé la commune, c'est, d'une part, l'intérêt que représente cette réalisation et d'autre part, le désir de voir des jeunes y participer.

Ces jeunes, qui sont-ils ? La demande de participation aux chantiers provient essentiellement des milieux étudiants et enseignants, pour lesquels les principaux mobiles sont la rencontre et la communication avec les autres et aussi l'approche de problèmes nouveaux.

Ce chantier se déroulera en collaboration étroite avec des jeunes de Bougenais, la maison des jeunes apportant son concours à l'organisation des loisirs.

CARRIÈRE DE ROCHE-BALLUE

Les habitants de la Roche Ballue connaîtront-ils de nouveau, avec l'accord des pouvoirs publics, les tirs de mines et le va-et-vient des camions ?

Lors de l'enquête d'utilité publique sur le Plan d'Occupation des Sols, qui s'est déroulée en Mairie, du 16 Août au 30 Octobre 1976, le propriétaire de la carrière a demandé une modification du classement de cette zone.

Actuellement, cette zone est à 90 % en ND (Zone naturelle de protection des sites), le reste en UG (zone industrielle).

L'objet de la demande est la classification en zone NC ba, afin de remettre en route cette carrière.

La municipalité et les habitants des villages de la Mothe et des Chaudières ont réagi vivement, (pétition représentant 150 à 200 familles). Il est impensable de faire des tirs de mines dans cette carrière sans nuire à la sécurité et à la vie des riverains. Le front de taille est à proximité immédiate des jardins et des habitations. Par ailleurs, de nombreuses remarques sont à faire :

Sur les DROITS ACQUIS :

Il ne semble pas exact de considérer que M. GRATON possède des droits acquis. Les contrats de forage ne peuvent pas être qualifiés de «BAUX» mais de simples ventes de pierres à extraire. Les propriétaires de Roche-Ballue affirment d'ailleurs que celui-ci n'a aucun droit sur leurs terrains et sont prêts à s'en défendre.

Sur la notion d'«EXPLOITATION INTERMITTENTE»

La notion de non exploitation peut s'entendre de «travaux intermittents sans commune mesure par leur importance avec ceux qui avaient

été annoncés dans la demande ou antérieurement pratiqués».

Le carrier a souscrit, début 1972, un programme annuel d'exploitation de 150 000 tonnes. Comparativement à ce programme prévisionnel, la Mairie de Bougenais n'a reçu que deux avis de tirs de mines en 73, 74, 75 et trois avis pour 1976.

Sur l'IRREALITE DE L'EXECUTION DES TIRS D'ABATTAGE DECLARES :

En effet, la NON-EXPLOITATION TOTALE de la carrière est effectue depuis plus de trois années.

Il a été constaté par huissier : d'une part, l'abandon total de la carrière, d'autre part, la non exécution d'un tir d'abattage, pourtant régulièrement déclaré.

Les avis de tirs, notifiés en Mairie depuis plus de trois ans, étaient de pure forme et ne correspondaient à aucune réalité. De plus, de nombreux habitants des villages peuvent en témoigner.

Il est aussi intéressant de rappeler que le carrier n'a pas de voie de desserte pour l'exploitation industrielle de ses parcelles. Le chemin communal traversé par la carrière ne sera en aucun cas «avalé».

Nous espérons donc que la préfecture conclura rapidement cette affaire : cette carrière étant fermée définitivement.

Quoi qu'il en soit, les habitants concernés sauront faire respecter, avec l'appui de la municipalité, leur droit à la tranquillité et à la sécurité.

LA CARRIÈRE DE ROCHE BALLUE EST DEFINITIVEMENT FERMÉE

LA LUTTE DE LA POPULATION A ETÉ PAYANTE

- ARRÊTÉ -

Article 1er - L'autorisation de reprendre l'exploitation de la carrière de "La Roche Ballue" sur le territoire de la commune de Bougenais est refusée.

Pour application,
Le Chef du service de l'Environnement
et de la Protection de la Nature,

Fait à Nantes, le 18 mai 1977
Le Préfet.

(Signature)
M. Brégon.

P. Mestre.

CADRE DE VIE



DÉCHARGE PUBLIQUE DES PIARMES

En de nombreux points de la commune, et malgré de nombreux rappels, des dépôts clandestins subsistent, et il est dommage que nous soyons amenés à engager des poursuites pour faire respecter la propreté.

Il paraît donc important de rappeler la situation et la réglementation de ce dépôt.

UTILISATION :

Cette décharge est réservée au dépôt des seuls détritiques et ordures provenant d'installations, propriétés ou immeubles existant sur le territoire de la commune de Bouguenais à l'EXCLUSION DES DÉCHETS INDUSTRIELS de quelque nature qu'ils soient et des CARCASSES DE VOITURES.

DEPOTS ACCEPTES :

S'agissant d'une décharge en vue de remblai, seuls sont acceptés :

- les produits provenant du nettoyage des chemins ou jardins

- les produits des nettoyements des maisons, magasins, ateliers et salles diverses

- les objets encombrants

- les produits de démolition ou matériels inemployés

- les résidus en provenance des collectivités (sauf ceux dont le dépôt est interdit par mesure d'hygiène, ainsi que stipulé au paragraphe suivant.

DEPOTS INTERDITS :

Ne seront jamais acceptés : les matières fécales, déchets de viande ou poissons, cadavres d'animaux, etc... C'est-à-dire tous résidus ou produits susceptibles de porter atteinte à la salubrité publique, soit au moment de leur dépôt, soit par suite de leur décomposition ultérieure.

JOURS & HEURES D'OUVERTURE

Le dépôt surveillé et contrôlé est ouvert :

le Lundi, de : 9 H à 11 H 45
le Jeudi, de : 9 H à 11 H 45
le Samedi, de : 9 H à 11 H 45
14 H à 18 H

La municipalité s'oppose à une telle installation, pour plusieurs motifs :

- Le plan d'occupation des sols, rendu public le 3 Août 1976, prohibe l'implantation d'un tel établissement dans la Carrière des Maraichères (zone NC ba)

- Lors de l'enquête sur le P.O.S., le commissaire-enquêteur désigné a également émis un avis défavorable à une demande de modification du règlement relatif à cette zone

- La groupe de travail a confirmé cette interdiction en plein accord avec le représentant du Service des Mines présent

- Cet établissement est générateur de nuisances : poussières, fumées, odeurs nauséabondes, inacceptables pour les habitants des villages voisins. Ceux-ci connaissent déjà suffisamment de nuisances avec la carrière des Maraichères, sans que l'on vienne en ajouter de nouvelles

C'est pourquoi les habitants des villages du Rolly, de la Gilarderie, de la Ville au Denis et de la Coutilladerie sont fermement opposés à l'installation d'un nouveau poste d'enrobage à chaud.

Ils ont en souvenir les nuisances de la centrale BRETOME : poussières, fumées, etc... qui se déposaient sur les cultures, mauvaises odeurs qui s'infiltraient dans les maisons. De plus, les eaux résiduaires viendraient s'ajouter au ruisseau de la Gilarderie, déjà fort pollué.

Par ailleurs, le COMITE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITE DE LA VIE, rappelle qu'il y a contradiction entre le projet, objet de l'enquête, et les définitions du P.O.S., tant pour ce qui est de la catégorie où est prévue la station que pour les terrains environnants sur lesquels sont prévues les extensions successives de la commune de BOUGUENAIS.

Au plan pratique, les risques de poussières, bruits, fumées, suies, gaz, sont trop évidents pour qu'une telle autorisation soit accordée.

AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES



LE C.O.S.E.C

Bouguenais a maintenant un nouveau quartier pour le rendez-vous des sportifs, en plus du stade de la Croix-Jeanette et de la piscine. C'est le C.O.S.E.C. qui comprend deux salles d'entraînement, un gymnase et enfin la halle des sports.

Celui-ci était devenu nécessaire, même indispensable par le nombre toujours croissant des sportifs. A savoir sur Bouguenais, le nombre de licenciés représente un dixième de la population avec également la danse, gymnastique, expression corporelle, ainsi que les enfants des écoles primaires et secondaires, entre autres le C.E.T. tout proche. Bien entendu, tous les clubs et écoles pourront se servir de ces installations communales. Il est souhaitable qu'elles soient utilisées au maximum.

Le groupe responsable au sein de la municipalité favorisera au maximum le développement du sport à Bouguenais, en étroite collaboration avec l'O.M.S.

L'Office Municipal des Sports, organisme essentiellement consultatif, a pour but de contribuer au développement de la pratique de l'éducation physique et sportive, du sport et du contrôle médico-sportif, en facilitant une coordination des efforts de tous.

L'O.M.S. ne peut être considéré comme un organisme intégré dans les services municipaux : il n'est pas de sa compétence de diriger l'éducation physique et sportive dans la localité. Cette conception ne respecterait pas, en effet, la nécessaire indépendance des clubs et associations qui composent l'O.M.S. Par ailleurs, seuls les élus municipaux sont responsables devant la population.

En France, 1 enfant sur 2 ne fait pas de sport à l'école et pourtant 2 retards scolaires sur 3 ont pour origine des troubles moteurs ; 55 % des maladies cardiovasculaires (qui tuent plus que le cancer) sont dues au manque d'activité sportive.

Pourtant le budget de « la Jeunesse et les Sports » diminue sans cesse depuis 10 ans, en raison de l'inflation galopante.

Non seulement le Budget régresse, mais l'Etat donne les subventions au compte-gouttes et prélève la T.V.A. sur tous les travaux d'équipement sportif.

Voici quelques chiffres concernant le C.O.S.E.C. :

Coût total des travaux	2 790 000 F
Emprunt	2 100 000 F
Autofinancement	290 000 F
Subvention	400 000 F

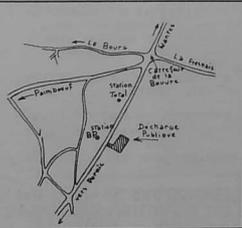
T.V.A. récupérée par l'Etat

491 000 F

Constatation : l'Etat est responsable du manque d'équipement, car les charges pour les collectivités locales deviennent insupportables, ce qui est inacceptable.

Il faut remarquer que pour beaucoup de pays européens, le sport a sa place entière dans la vie courante, aussi bien dans les usines que dans les écoles et universités, en France, il faut être adhérent dans un club ou une association, ce qui, pour beaucoup de familles de milieu pauvre, demande d'énormes sacrifices. Car il ne faut pas ignorer que les visites médicales, obligatoires pour un adhérent, ne sont plus remboursées.

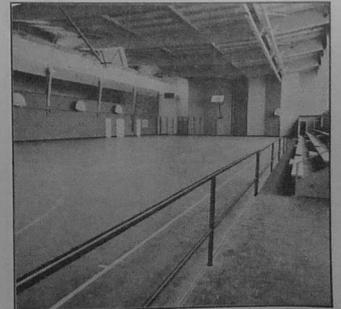
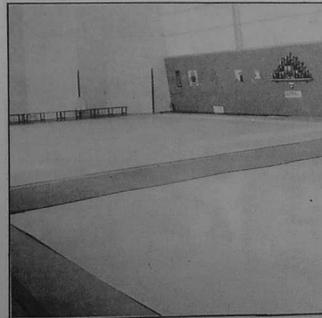
M. Jean-Pierre SOISSON, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (car il n'y a pas de ministre en France) déclare et tente pourtant de faire admettre aux ministres des sports des pays membres du conseil de l'Europe qu'il ne faut pas mêler le sport et la politique. A vous de juger !



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENQUETE POUR L'IMPLANTATION D'UNE STATION D'ENROBAGE A CHAUD CARRIERE DES MARAICHES

La Société Chimique de la Route, entreprise implantée sur la Z.I. de Cheviré, a demandé d'installer une centrale d'enrobage à chaud. Le préfet a soumis cette demande à une enquête d'utilité publique, qui a eu lieu en Mairie, du 23 Février au 24 Mars.



AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES



CLASSE DE NEIGE "Une expérience"

Depuis l'année scolaire 1974/1975 ont débuté les classes de nature.

Cette année une expérience a été tentée, c'est l'organisation de deux séjours de deux semaines, l'un en janvier, l'autre en Mars, à GEDRE, petit village situé dans les Hautes-Pyrénées, à proximité de Gavarnie, dans un centre de vacances loué à la C.C.A.S.

L'organisation, schématiquement, est celle-ci :

L'encadrement est assuré par les instituteurs de la classe, aidés par des normaliennes.

Mis à part deux cuisinières professionnelles embauchées sur place, le service est assuré par des parents bénévoles, que nous remercions d'ailleurs, y compris l'économat.

Le transport est effectué par un car municipal équipé pour la montagne. Ce car reste sur place

avec un chauffeur, ce qui permet de rejoindre les stations de ski plus facilement, éliminant la location sur place, et surtout avec un prix de revient beaucoup plus bas.

En ce qui concerne le matériel, nous avons préféré acheter skis et chaussures, solution plus économique que la location sur place, puisque amortissable en 2 ou 3 ans.

Voici l'aspect matériel, mais il y a aussi l'aspect pédagogique, le transport de l'enfant dans un milieu nouveau. Au contact permanent avec l'instituteur, le moniteur, l'enfant se sent libéré et s'intéresse mieux à son travail. Dans ce milieu différent, il éprouve plus vite l'envie de connaître, il s'exprime plus facilement au cours des veillées. Voici ce qu'ont pu ressentir les enseignants.

Il faut souligner également que c'est un moyen pour que le sport d'hiver soit à la portée de tous et ceci est un aspect non négligeable.

Voici également quelques réflexions d'enfants :

« Je suis très contente d'être allée à GEDRE, car le paysage est magnifique ; il faisait beau et il y avait beaucoup de distractions »

« Les loisirs qui m'ont beaucoup plu étaient le ski, la luge, les promenades. Les chambres où nous étions étaient un peu petites. La nourriture était bonne. Il y a eu beaucoup de veillées »

« Un jour, nous avons été faire un pique-nique au cirque de Troumouse c'était bien organisé. J'ai été très heureuse de ce séjour »

« Je ne suis pas allé à GEDRE, parce que j'avais la scarlatine. Mes camarades disent qu'ils voudraient y retourner sans hésiter. Ils n'ont montré des photos, le paysage était magnifique. Je suis sincèrement déçu de ne pas y être allé »



AFFAIRES SOCIALES



LA CRÈCHE

La crèche familiale dont nous avons défini le fonctionnement dans un précédent bulletin, est en mesure de répondre aux besoins, depuis le 2 Mai.

Cette unité, prévue pour 40 enfants, est placée sous la direction de Madame TERUIN, puéricultrice, diplômée d'Etat.

Les gardiennes agréées se voient confier l'enfant ou les enfants dont elles ont la garde, en principe de 7 H 30 à 19 H 30, l'horaire pouvant être modulé en fonction du travail des parents. Elles reçoivent de la crèche un matériel dont elles doivent assurer l'entretien (lit, literie, chaise, parc, etc...).

L'enfant devra être placé un minimum de 20 jours par mois.

Les gardiennes sont rétribuées par la crèche chaque mois, bénéficiant ainsi d'une plus grande sécurité de revenus. En contrepartie, elles doivent se soumettre aux visites hebdomadaires de la puéricultrice et présenter l'enfant aux consultations de nourrissons.

Le tarif de la crèche est établi en fonction du quotient familial, avec toutefois une participation minimum des familles de l'ordre de 3 F par jour. Les salariés ressortissants de la C.A.F. perçoivent les allocations légales. Les personnes aux quotients les plus faibles bénéficient, en outre, des prestations extra-légales, versées directement à la crèche. D'autre part, certains employeurs versent une allocation de frais de garde.

Selon les quotients, les tarifs seront donc de : 24 - 26 - 28 - 31 - 34 F.

Dans ces prix, sont compris la nourriture de l'enfant et les charges sociales de la gardienne. Les différentes allocations dont peuvent être bénéficiaires les parents, ne sont pas déduites dans ces chiffres.

La directrice de la crèche se tiendra à la disposition des parents :

- à la Mairie, tous les matins de 8 H 30 à 9 H 30 et le jeudi de 14 H à 17 H

- aux Courts (centre de soins) le Jeudi de 9 H 30 à 11 H

- et sur rendez-vous - Tél : Mairie 78.61.18

Dans la mesure du possible, il est demandé aux familles de solliciter l'inscription de leur enfant, un mois à l'avance.





AFFAIRES SCOLAIRES

L'ÉCOLE OUVERTE DE LA CROIX-JEANNETTE

A quels objectifs tente de répondre l'école ouverte proposée aux enfants et aux familles, à la prochaine rentrée scolaire ?

Distinguons essentiellement deux objectifs :

1 - répondre aux exigences scolaires : l'école doit dispenser l'enseignement des matières fondamentales telles le Français et la Mathématique ;

2 - répondre aux besoins plus personnels de l'enfant, essayer de l'aider à s'épanouir en développant ses aptitudes et ses compétences, en lui apprenant à coopérer avec ses camarades, à prendre des responsabilités, etc...

1 - Exigences scolaires et enseignement de groupe

Les groupes d'élèves, correspondant aux niveaux C.E., C.P., C.M., sont confiés à la fois :

- à un maître responsable de chaque groupe et
- à un groupe de maîtres,

ceux-ci travaillant en étroite collaboration.

Grâce au travail d'équipe, il paraît possible de répondre aux exigences scolaires, c'est-à-dire d'inculquer un savoir, et aux exigences de l'enfant, c'est-à-dire assimiler ce savoir sans réticence, car l'équipe diversifiée peut mieux tenir compte des personnalités des enfants et aussi de leurs difficultés, auxquelles elle peut mieux remédier, à temps, par la pratique d'une pédagogie de soutien.

Par ailleurs, l'architecture particulière de l'école ouverte permet cette pédagogie. Grâce à une répartition des volumes, aux cloisons mobiles, aux meubles encastrables, etc... les groupes peuvent s'isoler ou se rencontrer pour des travaux par niveaux, travaux de même intérêt, etc...

L'école est aussi ouverte sur elle-même.

Elle l'est aussi sur le milieu extérieur : contacts avec la vie du quartier, avec les parents... Certains ateliers dans lesquels les enfants se livrent aux activités d'éveil, manuelles, artistiques et sportives, peuvent être pris en charge par eux-mêmes, avec l'aide des maîtres et éventuellement des parents.

Contacts avec l'école maternelle aussi pour certains travaux artistiques par exemple, qui auraient déjà un mérite : permettre aux « petits » d'aborder le monde des « grands » avec moins d'anxiété, le moment venu.

Par cette structure aussi, elle devrait permettre aux enfants de s'adapter plus rapidement à l'enseignement diversifié du C.E.S.

2 - Besoins d'épanouissement de l'enfant, besoins de contacts, de soutien...

Dans les écoles ouvertes déjà existantes, des relations nouvelles ont pu s'établir entre enseignants d'une part, et élèves, d'autre part.

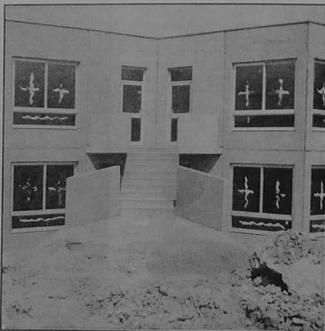
Des enfants réputés « difficiles » ont acquis dans une atmosphère de confiance mutuelle un comportement plus serein, leur travail scolaire s'est amélioré.

Les relations entre élèves ont également évolué. Les enfants sont plus détendus, les récréations plus calmes. Il est intéressant de noter que de nombreux enfants ne tiennent plus à sortir en récréation. Ils préfèrent rester dans la salle de bibliothèque ou dans les ateliers afin d'y poursuivre une tâche commencée.

De tels résultats s'avèrent positifs et grâce à un effort d'organisation, de recherches, l'école ouverte peut permettre un enseignement plus fructueux pour l'ensemble des élèves.

Les tests effectués dans des classes de CE1, CE2, CM2 de Malakoff 5 - Ecole ouverte - ont montré, par ailleurs, que les résultats scolaires obtenus par les élèves sont comparables à ceux des autres écoles.

En conclusion, il faut toutefois répéter que l'école, qu'elle soit ouverte ou non, ne peut remédier à elle seule aux causes de difficultés rencontrées par l'enfant au cours de sa scolarité. Elle ne peut, seule, hors contexte, assurer son épanouissement, mais elle peut rechercher les meilleurs moyens dont elle dispose pour que l'enfant s'y sente à l'aise et apprenne le mieux possible.



AFFAIRES SCOLAIRES

RENTÉE SCOLAIRE 1977-1978 SUR LA COMMUNE

Les parents d'élèves de notre commune s'inquiètent de savoir comment va se dérouler la rentrée scolaire dans les différents groupes scolaires.

Sans vouloir dramatiser la situation ou inquiéter les parents outre mesure, il est certain que nous entrevoyons quelques difficultés.

A quel niveau se situent ces difficultés ? Nous pouvons dire que c'est au niveau de l'accueil. Par exemple, au groupe scolaire mixte de Bourneau et surtout en maternelle, avec la construction du lotissement du Chatelier, nous aurons un afflux relativement important d'enfants et malheureusement, les locaux sont déjà saturés. La municipalité avait envisagé cette situation, c'est la raison pour laquelle la construction de l'école du Clos Bourneau était urgente et s'imposait, mais avec la meilleure volonté, l'ouverture ne sera possible qu'à Pâques 78. Alors, il serait peut-être intéressant de situer les responsabilités à leur juste place.

Au niveau académique, il faut que la construction soit inscrite à la carte scolaire. Il faut également que

les subventions soient débloquées et lorsque vous connaissez les lenteurs administratives et la politique du gouvernement en ce qui concerne l'élargissement de la scolarité dès le plus bas âge, eh bien, on se retrouve devant cette situation aberrante et inacceptable de se voir pratiquement refuser des enfants en maternelle. La municipalité consciente dénonce avec vigueur la politique actuelle de l'éducation, mais ce n'est pas suffisant ; nous ferons tout pour que les enfants soient accueillis dans des conditions acceptables, mais malheureusement pas les meilleures, car vient se greffer le problème du restaurant scolaire qui, si tout va bien, sera fini en Novembre sur Bouguenais-Centre. Les problèmes d'accueil ne se poseront pas, car, avec l'ouverture de l'école de la Croix-Jeannette, l'école de la-rue de Venise ne sera qu'un mauvais souvenir. Par contre, quelques difficultés au niveau du ramassage se feront jour si, dans un périmètre à définir, les parents choisissent d'envoyer leurs enfants au centre, au lieu de la Croix-Jeannette.

Mais nous disons que rien n'est fait et que c'est en liaison avec les parents et les enseignants que nous essayerons de trouver la solution la meilleure.



LA LUTTE POUR LES TRANSPORTS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI

Près de 400 personnes, répondant à l'appel de la municipalité, sont venues participer à la réunion d'information du 24 Mai sur la situation créée par la décision du préfet concernant le budget communal et le service des transports scolaires. On sait que ces décisions ont pour effet de compromettre gravement le fonctionnement de certains services municipaux. Ainsi certains travaux urgents risquent de ne pas être réalisés et la commune dans l'obligation d'interrompre certains circuits de desserte du C.E.S. de la Neustrie.

A l'heure où paraîtront ces lignes on connaîtra sans doute la réponse des pouvoirs publics à la demande des parents et des élus de rétablir la subvention injustement supprimée, qui permettrait d'assurer normalement jusqu'à la fin de l'année, le service des transports scolaires. On saura notamment si la manifestation projetée à l'issue de cette assemblée générale aura porté ses fruits. La municipalité pour sa part est entièrement solidaire des parents d'élèves, car si une telle décision était maintenue, il est clair que ce sont les familles modestes qu'une fois de plus en feraient les frais.

LA RENCONTRE DES MAIRES AVEC LE PREFET

Au cours de l'entrevue que les maires de BOUGUENNAIS, BOUAYE, ST-AIGNAN-DE-GRANDLIEU, SAINT-LEGER-LES-VIGNES et SAINT-MARS DE COUTAIS ont eu avec le Préfet, celui-ci s'est donc refusé catégoriquement à revenir sur sa décision, qui réduit de 16 % la subvention accordée par l'Etat et le Département au service municipal de Transport Scolaire. Il a donc admis implicitement que ce service qui donne entière satisfaction aux usagers puisse être remis en cause à la rentrée puisque, il fait de la remise en adjudication de l'ensemble des circuits une question de principe subordonnant l'octroi de la subvention, dans la mesure toutefois où la proposition de la municipalité serait la moins désastreuse. Or, rien n'est moins sûr.

C'est pourquoi, devant cette menace, les parents d'élèves ont organisé une manifestation le Samedi 4 Juin, à laquelle s'est très largement associée la municipalité de BOUGUENNAIS. Une forte délégation du conseil municipal participait en effet à cette marche Route de Pornic. Le succès de cette manifestation prouve, s'il en était besoin, que les parents d'élèves n'acceptent pas, sans réagir, que soit démantelé un service qui est le leur, quels que soient les prétextes qu'invoque le pouvoir préfectoral pour justifier sa démarche.

Il est évident que la municipalité de BOUGUENNAIS fait sien ce combat.

La manifestation

Le Samedi 4 Juin à 9 H, c'est sous un soleil radieux qu'à l'appel du Comité d'action pour les Transports Scolaires (constitué du Comité de Liaison des Parents d'Elèves Comco, de l'Association Syndicale des Familles de Bouguennais et de Bouaye) parents et enfants du C.E.S. de la Neustrie, auxquels s'étaient joints des élus municipaux et des personnes solidaires de l'action menée, se rassemblaient au C.E.T. de la Croix-Jeanette en ce qui concerne Bouguennais et sur la Place de la Mairie en ce qui concerne Bouaye et les communes environnantes (ST-Mars-de-Coutais, St-Aignan-de-Grand Lieu, Port-St-Père et St-Léger-les-Vignes).

Le but de ce rassemblement était d'entreprendre une marche de protestation sur la route de Pornic, marche de protestation contre la suppression par le Préfet de la subvention pour le 5ème car de transport scolaire du service municipal de Bouguennais qui assure le ramassage scolaire dans ces différentes communes pour le C.E.S. de la Neustrie.



INFORMATION C.E.P.A.L.

La visite médicale des enfants fréquentant le Centre Aéré, aura lieu le matin même de l'ouverture de chaque session soit respectivement le 4 Juillet et le 2 Août dans les locaux de la Ville-au-Denis, à l'arrivée des cars.

La visite médicale précédemment annoncée au Centre Médico-Social est supprimée.

Date limite de dépôt des articles pour le bulletin d'Octobre le 1er Septembre 1977.

SCOLAIRES

du 4 juin



LE CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES DE BOUAYE

Environ 500 parents et enfants des communes de Bouaye, Bouguennais et autres communes du périmètre scolaire du C.E.S. de la Neustrie ont démontré qu'ils étaient attachés au système de transport scolaire communal mis en place par la municipalité de Bouguennais, système qui allie la qualité au coût le plus bas possible pour les familles.

Ils ne permettront pas que l'on revienne à une privatisation des transports scolaires, chaque fois que cela sera tenté par le pouvoir. Ceci afin de faire bénéficier les sociétés privées de bénéfices outrageux sur le dos des familles nécessairement clientes.

La marche de protestation s'est effectuée en bon ordre, et des banderoles telles que «En Loire-Atlantique, 1 milliard de bénéfice par an pour les transporteurs privés» dénonçaient clairement les abus autorisés par l'Administration.

Il a été malheureusement constaté que le Maire de Bouaye ne s'est pas associé à cette manifestation, alors que celui de Bouguennais était présent et nous soutenait. Bien sûr, les cars scolaires appartiennent à sa commune, mais les parents concernés ne sont-ils pas de Bouaye et des communes voisines ?

Le conseil des Parents d'élèves de Bouaye reste vigilant en priorité sur 4 points importants, soit :

La création d'une 9ème classe primaire, compte tenu des effectifs à ce jour.

Le principe de collaboration des parents à la gestion de la future cantine scolaire municipale, afin d'offrir aux enfants et à leurs parents un service de qualité, tant du point de vue financier que de son organisation.

La création d'un groupe scolaire conforme aux besoins de la commune, le plus rapidement possible et au moindre coût pour les finances locales, sans céder à des considérations d'économie dangereuses.

La création d'un C.E.S. rendu nécessaire par l'accroissement du nombre d'enfants à scolariser.

Le conseil remercie tous les parents qui le soutiennent dans ses actions et qui sont de plus en plus nombreux. Il les invite aux réunions du 3ème trimestre et à rester mobilisés afin de permettre une évolution la plus rapide possible de la qualité de l'enseignement dans notre commune.

Le conseil des Parents d'Elèves de Bouaye



BRIGADE PABLO NERUDA

M. TARGET, maire adjoint, Mme SAUPIN, Adjointe aux Affaires Culturelles et Sportives, des conseillers municipaux, des élèves et enseignants du C.E.T., des représentants de la Maison de Jeunes... accueillirent Jeudi 2 Juin 1977 les cinq artistes chiliens de la Brigade Pablo Neruda.

Celle-ci avait été invitée par le Conseil Municipal de Bougenais à décorer les deux murs, porte d'entrée symbolique du C.E.T. Pablo Neruda.

Après avoir montré à tous les photos de leurs fresques composées en France et à l'étranger, le groupe de peintres chiliens engageait alors le dialogue avec la salle. Les élèves du C.E.T. sollicités par leurs professeurs montrèrent à leur tour les dessins que le nom donné à leur établissement leur avait inspiré, et de ce contact, naquit la fresque ébauchée le soir même par nos amis d'Amérique latine :

le visage du poète disparu, la chaîne des Andes toujours présente au Chili, la nature et le peuple chilien.

Le même soir, le Groupe Communiste invitait les artistes et leurs amis à un buffet froid. Cette soirée fut une manifestation de solidarité, occasion de discussions fraternelles et enrichissantes.



Le lendemain midi, la Municipalité offrait un vin d'honneur à la Mairie, pause de midi bien sympathique avant le repas pris à la cantine.

Et puis, parce que le moment de prendre congé vient toujours, quelques Bougenaisiens allèrent à la fin de cette deuxième journée regarder l'oeuvre achevée et prendre congé de la Brigade Pablo Neruda.

le courrier des associations



comité de liaison des conseils de parents d'élèves (cornec)

L'enseignement public : le parent pauvre de l'Education !

**F
C
P
E**



D'année en année, nous constatons une dégradation de l'Enseignement Public, que ce soit au niveau même du système éducatif, que du nombre de postes, des locaux, etc...

Le C.E.S. de la Neustrie en est une belle illustration...

Rentrée 76/77

La S.E.S. dont l'ouverture était déjà prévue pour la rentrée 75/76, devait être prête en Septembre 76.

Qu'en était-il à la rentrée ?

- les locaux n'étaient pas terminés
- les branchements électriques n'étaient pas faits
- le mobilier n'était pas installé
- les machines n'étaient pas livrées, le matériel non plus.

Sans l'action insistante des Parents d'Elèves Cornec et de l'Intersyndicale des Enseignants qui a forcé le Rectorat à activer les travaux, combien de temps auraient perdu les 80 élèves de la S.E.S. ? Ils ont déjà pratiquement perdu un trimestre (en ce qui concerne l'enseignement spécialisé) sans compter l'année précédente où ils n'ont pu bénéficier que d'un enseignement général.

Ce qu'il faut savoir également sur la S.E.S. :

- les enseignants qui, initialement, n'étaient pas destinés à l'enseignement spécialisé qu'on leur demande d'enseigner n'ont pu bénéficier que d'une formation accélérée de trois mois.
- la section agent de collectivité n'a pas de professeur d'enseignement ménager, une institutrice non spécialiste doit en assurer l'enseignement, sans en avoir la formation.

Cette situation ne fait qu'aggraver les conséquences déjà dramatiques d'un système éducatif de plus en plus ségréguatif qui fait que des enfants se retrouvent

de plus en plus nombreux dans ces sections d'Education Spécialisée. (S.E.S.)

En ce qui concerne le C.E.S. :

- ce sont des classes avec un effectif trop lourd
- le nombre d'heures d'éducation physique réduit (2 H au lieu de 5 H)
- l'enseignement des matières telles que dessin, musique, travaux manuels sabotés (pas d'enseignants spécialisés, sauf en musique - 1 professeur pour 829 élèves, donc certaines classes n'en ont pas, pas de salle adaptée)
- des professeurs absents ne sont pas remplacés
- des surveillants en nombre insuffisant
- plus de salles de permanence, etc...

Rentrée 77/78

Ce sera le scandale !

Dans un Etablissement, dans lequel on a déjà dû installer un bungalow, qui, l'année dernière, s'est vu supprimer ses salles de permanence pour pouvoir accueillir les élèves, au nombre de 829, l'effectif minimum attendu est de 965 élèves, plus les 96 élèves de la S.E.S. Ce seront donc près de 1 100 enfants qui s'entasseront dans ce C.E.S.

N'oublions pas, non plus, que cet Etablissement est situé dans une zone reconnue par les statistiques comme présentant le plus de risques d'accident aérien.

Ce sont, sans doute, les moyens donnés à l'Enseignement Public de réduire les inégalités sociales, les conditions requises pour diminuer le nombre de retards scolaires ?

L'Association des Parents d'Elèves Cornec du C.E.S. a, dès le premier trimestre, contacté l'Inspection Académique pour connaître les prévisions d'implantation : il n'y en a aucune ! la réponse donnée étant que les C.E.S. environnants étaient en mesure d'accueillir les enfants qui ne pourraient l'être à la Neustrie !

Nous avons fait une enquête auprès de tous les établissements avoisinants : ils sont tous à saturation ou trop éloignés.

A ce propos, nous mettons en garde les parents de Bougenais contre des propositions qui pourraient leur être faites d'inscrire leurs enfants dans des établissements extérieurs à Bougenais.



le courrier des associations

Nous faisons appel à la vigilance des Parents, qu'ils se sentent mobilisés et répondent aux actions qui leur seront proposées. C'est l'avenir scolaire de leurs enfants qui est en cause.

C'est dans la mesure où nous serons solidaires et résolus que nous risquons de faire fléchir les Responsables de cette situation.

A une volonté bien déterminée du Pouvoir actuel de dégradation de l'Enseignement Public au profit de l'Enseignement Privé, qui devient de plus en plus un enseignement de classe, nous devons, nous parents, opposer une volonté encore plus déterminée d'exiger pour nos enfants, les conditions de scolarisation nécessaires à un Enseignement qui leur permette d'être plus tard des Hommes et des Femmes Libres et Responsables ! une école UNIQUE et LAIQUE !

Le Comité de Liaison réunissant tous les Conseils de Parents d'Elèves Cornec des Etablissements

la réforme Haby : une imposture

Malgré une condamnation quasi unanime des organisations syndicales, politiques et de parents d'élèves F.C.P.E., M. HABY a décidé de maintenir son projet de réforme scolaire. Il est vrai qu'il a pour mission de mettre en place les réformes voulues par le grand patronat.

SEGREGATION, SELECTION, RENTABILISATION sont les caractéristiques principales des décrets prolongeant la loi, le tout noyé dans un vocabulaire particulièrement démagogique (égalité des chances, respect des rythmes des enfants).

De la maternelle au collège, cette réforme n'a qu'un seul but, se conformer aux objectifs du VIIème Plan :

OBJECTIFS VIIème PLAN	COLLEGES
43 % des élèves dans la vie active sans formation	« l'adolescent ainsi formé va se diriger, soit vers la vie active... »
37 % dans la vie active avec une formation équivalente au C.A.P. ou B.E.P.	« ... soit vers un enseignement professionnel court... »
20 % formation supérieure	« ... soit vers les études générales ou techniques »

APPLICATION CONCRETE DE CETTE REFORME :

A - Dans le primaire

- Possibilité d'entrée au C.P. à 5 ans
- Passage au CE1 au bout d'un an, 1 an 3 mois, 1 an 6 mois
- Répartition, dès l'école élémentaire, en classes, groupes de niveau, avec l'obligation de pédagogie de soutien, sans moyens supplémentaires
- Plus de programmes, des objectifs éducatifs.

Scolaires concernés par le C.E.S. a organisé une première assemblée générale le 22 Avril.

Ont apporté leur soutien à l'action engagée : les sections syndicales S.N.I. et S.N.E.S. du C.E.S., l'A.S.F. de Bouguenais et de Bouaye.

Ont été définies les actions suivantes :

- lettre ouverte à l'Inspection Académique avec demande d'entrevue le 1er Juin à 10 H. (communiquée à la presse, aux Elus Municipaux, aux Conseillers Généraux des communes et cantons concernés, à la Population sous forme de pétition)
- manifestation le 1er Juin à l'Académie
- réunion d'information le 10 Mai à Bouaye

On assiste à la mise en place d'un système qui conduira les enfants à l'entrée en 6ème, entre 9/10 ans pour les plus « rapides » et 12/13 ans pour les plus « lents ».

B - Dans les collèges

« Un même collège pour tous... tous les élèves recevront désormais pendant les quatre années du collège, le même type de formation. C'est faux ! »

- 1) Ils n'y arriveront pas au même âge et dans les mêmes conditions.
 - 2) Sous le prétexte d'actions « pédagogiques modulées », on aura :
 - le programme normal
 - les allègements provisoires ou pédagogiques pour les enfants en difficultés
 - les activités d'approfondissement pour les élèves particulièrement à l'aise
 - des enseignements adaptés pour les élèves en difficultés graves
 - de nombreuses sections d'éducation spécialisée.
- A tout cela s'ajoute la possibilité de créer de véritables groupes de niveau, à l'intérieur de chaque catégorie, de telle sorte qu'on multipliera à l'extrême les classes et groupes différenciés, reconstruisant sous une forme nouvelle les filières.

ORGANISER LA LUTTE :

- Pour faire échec à ce projet lourd de conséquences pour l'avenir de nos enfants, nous devons, Parents, plus que jamais, nous informer, faire connaître cette « réforme » et ses dangers, avancer nos propres revendications :
- gratuité des fournitures et des transports scolaires
 - abaissement des effectifs (maternelle : 35 - CE1 : 25 - 6ème : 30 élèves maximum, avec maintien des dédoublements pour les travaux dirigés).

restaurant scolaire du Bourneau

NOS ENFANTS DEVRONT-ILS MANGER DANS DE MAUVAISES CONDITIONS ?

Pourquoi le « restaurant » ne correspond-il plus aux exigences de la rentrée scolaire 1977 ?

Le restaurant initial a été construit en 1955, pour l'ouverture de l'école comportant alors 10 classes de primaires (enfants de 6 à 14 ans). Depuis lors, l'effectif et le nombre de classes n'ont cessé d'augmenter : 13 classes en 1956, création de la maternelle, d'un C.E.G. en 1959 s'accompagnant de l'agrandissement de « la cantine »... A la rentrée de 1977, l'école accueillera au moins 18 classes de primaire et 8 classes de maternelle (enfants de 3 à 11 ans).

Pendant l'année scolaire 1976/77, plus de cent enfants en maternelle (3 à 6 ans) ont mangé, chaque jour, avec l'aide de trois personnes en tout et pour tout ! Quel père ou quelle mère de famille est prêt à essayer, ne serait-ce qu'une fois, de faire aussi bien et d'assurer que tous les enfants auront mangé dans de bonnes conditions. « Tous les parents dont les enfants mangent à la cantine savent » que ceux-ci déjeunent sur des tables rectangulaires, mal adaptées aux petits et sans possibilité d'une surveillance efficace. Point n'est besoin de rappeler que les plus grands « se débrouillent » tout seuls.

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Les Parents d'Elèves de la Fédération Cornec ont déjà, depuis plusieurs années, soulevé auprès de la Municipalité le problème du mobilier inadéquat, du niveau sonore intolérable ; depuis la dernière rentrée, ils se battent pour la construction d'une « cantine maternelle ». Grâce à une pression constante, sans parler de l'appui que nous avons reçu, comme dans toutes nos actions, par les parents concernés, la nouvelle Municipalité a reconnu le bien-fondé de notre revendication et a décidé une construction nouvelle qui, souhaitons-le, sera mieux adaptée aux besoins de la maternelle.

QUE FERONS-NOUS A LA RENTREE 1977 ?

Il est bien évident que la construction ne sera pas terminée, et qu'il est impensable que nos enfants mangent dans de plus mauvaises conditions que par le passé. Tout parent digne de ce nom fera l'impossible pour donner à ses enfants des conditions de repas indispensables pour une bonne année scolaire :
- il cherchera toute solution pour que son enfant, provisoirement, mange ailleurs, dans de bonnes conditions,
- il s'intéressera de près à la nouvelle construction (conception, mobilier, rapidité d'exécution,...) afin de démontrer tout l'intérêt de celle-ci.

SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (C.G.T.)
C.E.T. BOUGUENAIS

Mieux vaut rentrer en C.E.T. qu'en C.P.P.N. ou C.P.A. de C.E.S.

Jusqu'à présent, les C.E.T., dont la mission est de former des ouvriers et employés qualifiés, avaient deux sources de recrutement d'élèves :

- Sortie 5e : pour préparation d'un C.A.P. en 3 ans,
 - Sortie 3e : pour préparation d'un B.E.P. en 2 ans.
- Mais la réforme Haby supprime le recrutement d'élèves à l'issue de la 5e et donc la préparation du C.A.P. en 3 ans. Les C.E.T., selon la réforme, n'assurent plus qu'une formation en 2 ans, à l'issue de la 3e.

Est-ce à dire, pour autant, que tous les jeunes accompliront le cycle complet de 4 ans en C.E.S. ? Voici les prévisions du VIIème Plan (dressé par le Gouvernement et le grand Patronat) pour la période 1976/1980 :

- 43 % des jeunes sortiront de l'école avec un niveau certifié d'études,
- 33 % sortiront avec un niveau C.A.P. - B.E.P.C.

Donc 76 % quitteront le système scolaire entre 13 et 16 ans. En outre le Plan fixe la sortie de 1 400 000 jeunes sans formation professionnelle ; en clair, près de 50 % chaque année.

Quels parents pourraient-ils admettre une telle situation ?

Ce n'est pas une négligence du Pouvoir, non ! C'est l'organisation méthodique du gâchis des intelligences. En effet, la réforme Haby a pour fonction de mettre l'Ecole au service des intérêts immédiats des maîtres de l'économie. C'est ainsi que s'explique l'évacuation des jeunes tout au long du système scolaire :

- à 14 ans, vers le préapprentissage,
 - à 16 ans, vers l'apprentissage sur le tas.
- Il a toujours été difficile d'entrer en C.E.T. Autrefois, parce qu'il y manquait des places et en raison de leur rareté. Aujourd'hui, bien qu'ils ne fassent pas le plein, il n'est pas plus facile d'y être admis.

En effet, c'est que le Pouvoir a mis en place des moyens de dissuasion à l'adresse des jeunes et de leurs familles.

1°) Il a créé en C.E.S. les C.P.P.N., C.P.A. et classes ateliers pour retenir les jeunes en C.E.S. et donc les détourner des C.E.T. Ces classes ne conduisent qu'à des impasses, c'est-à-dire au chômage, à la rue ou très rarement à des emplois... et qui n'exigent aucune qualification.

2°) Les frais de rentrée en C.E.T. sont relativement élevés, ce qui n'est pas de nature à encourager les familles de ces jeunes (comme par hasard, aux revenus modestes et aux conditions sociales défavorisées). Or, seul le C.E.T. peut dispenser une formation complète combinant formation professionnelle et formation générale.

C'est pourquoi le syndicat C.G.T. des enseignants de C.E.T. lutte pour le maintien de la formation C.A.P. en 3 ans, pour des élèves sortant de 5e (et de C.P.P.N. bien sûr). Il faut orienter ces jeunes vers le C.E.T. C'est leur intérêt.

Pouvoir et Patronat organisent l'asphyxie des C.E.T. en favorisant le préapprentissage et l'apprentissage patronal, en sacrifiant la formation professionnelle des jeunes filles, en renforçant la ségrégation scolaire et la déqualification ; alors que c'est la voie inverse qu'il faudrait emprunter. Il faudrait une politique audacieuse de construction, de recrutement, de mesures sociales (bourses, préscolaires, gratuité...) et de soutien pédagogique. Tout commande, dans l'intérêt des jeunes et de la nation, de développer et moderniser l'enseignement technique public.

Afin de promouvoir une telle orientation, le syndicat C.G.T. est partie prenante à BOUGUENAIS, dans l'action concrète contre la réforme HABY, décidée par les parents Cornec, le S.N.I., le S.N.E.S. et l'A.S.F.



**Vous skiez ?
Vous campez ? Vous êtes caravanier ?
Vous partez découvrir d'autres pays ?**

QUELLES QUE SOIENT VOS POSSIBILITÉS ET VOS GOÛTS,

TOURISME & TRAVAIL VOUS OFFRE 7 AVANTAGES et UNE BONNE RAISON D'ADHÉRER

1 VOUS ET VOTRE FAMILLE ÊTES ASSURÉS

et vous pourrez pratiquer vos loisirs en toute sécurité du 1-11 au 31-10 de l'année suivante. Même lorsque vous organisez vous-même vos loisirs (en-dehors de l'Association), vous bénéficiez des garanties de l'assurance.

L'adhésion à T.T. apporte ainsi la possibilité de pratiquer vos activités de tourisme et de loisirs en toute tranquillité, seul, en famille, avec des amis ou en groupe organisé, en France ou dans le monde entier.

Les garanties comprennent la responsabilité civile, un capital invalidité ou décès, défense recours devant les tribunaux, les bagages lors des voyages avec Tourisme et Travail, etc...

Pour les campeurs un capital de 2.000 Francs par personne est prévu en cas de perte ou dommages du matériel de camping, du linge et des vêtements, soit 8.000 Francs pour une famille de 4 personnes.

Pour les caravaniers les garanties sont les mêmes pour la caravane dételée et sont contenu.

Pour les skieurs, les garanties permettent la pratique du ski (hors compétition) sans autres formalités. Les frais de recherche en montagne sont remboursés jusqu'à 1.000 Francs.

2 VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE T.T. ASSISTANCE

Une panne de voiture, un accident, une maladie ? «T.T. Assistance» peut vous sauver. Pour un tarif d'abonnement exceptionnel que seul T.T. peut vous offrir, vous serez assistés à tout moment et pendant une année sans autres frais sur simple appel téléphonique.

1) Les campeurs caravaniers peuvent choisir une option qui couvre l'assistance des personnes, de la voiture ou de la caravane.

2) Les skieurs peuvent choisir une option «sports d'hiver» couvrant la voiture et les personnes sur le trajet, les pistes ou hors-piste.

3) Une option camping et sports d'hiver ainsi que toutes activités avec T.T. vous permettra de pratiquer indifféremment et en toute tranquillité le ski, le camping caravaning ou les voyages et séjours avec T.T.

Pour les voyages à l'étranger organisés par T.T. l'adhésion vous permet d'y participer et de bénéficier sans supplément de prix des services de T.T. Assistance. Le rapatriement est inclus. Une assurance «Annulation» vous garanti en cas de force majeure.

3 VOUS BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS

Campeurs : sur de nombreux terrains de camping et pour des assurances complémentaires (stationnement caravanes inoccupées).

Skieurs : sur de nombreuses remontées mécaniques (plus de 50 % pour certaines) et pour la location du matériel.

Vous bénéficiez de remises sur les assurances complémentaires bris et vol de skis.

Touristes : pour les contrats «T.T. Assistance» et dans certains musées nationaux.

4 LA CARTE T.T. MUNIE DE LA VIGNETTE CAMPING (F.F.C.C.) ÉQUIVAUT A UNE LICENCE CAMPING

Assurance comprise. Donnant l'accès à de nombreux terrains en bénéficiant des avantages de la F.F.C.C.

5 VOUS POUVEZ RECEVOIR GRATUITEMENT UN GUIDE CARAVANING TOURISME ET TRAVAIL

Adressé aux adhérents campeurs, il présente la chaîne camping-caravaning de TOURISME ET TRAVAIL, où sont sélectionnés les terrains de l'association, de comités d'entreprise, de municipalités...

- 20 -

6 VOUS RECEVREZ UN ABONNEMENT PRIVILÉGIÉ A LA REVUE NATIONALE

(12 F 50 au lieu de 25 Francs).

7 UNE EXCLUSIVITÉ

Seuls les adhérents T.T. peuvent s'inscrire aux activités (dans la mesure des places disponibles) :

- séjours en village de vacances en France ;
- séjours à l'étranger ;
- voyages, excursions, rallies....

CES SEPT AVANTAGES REMBOURSENT LE PRIX DE VOTRE COTISATION

en plus, T.T. vous donne UNE BONNE RAISON D'ADHÉRER :

VOUS POURREZ VOUS DÉFENDRE AVEC TOURISME ET TRAVAIL

Dans nos associations qui agissent pour :

- l'augmentation du budget de l'État pour le tourisme social ;
- l'instauration du chèque-vacances avec contribution patronale et dégrèvement fiscal ;
- le libre accès aux plages et sites privilégiés ;
- des réservations de terrains ;
- la défense de la nature et contre la pollution.....;
- la remise de bons d'essence à tarif réduit aux travailleurs utilisant leur automobile pour partir en vacances ;
- la suppression des péages routiers lors des départs en congés ;
- l'extension du billet congés payés avec ristourne de 30 % sur les transports aériens et maritimes ;
- l'octroi d'un second billet congés payés.

vous pourrez participer à nos activités.

- Séjours sur des villages de vacances en FRANCE
- Séjours sur des villages de vacances à l'étranger
- Excursions d'une et plusieurs journées
- Rallies touristiques etc.....

DE PLUS SUR LE PLAN LOCAL, votre ADHESION permet :

- D'obtenir des tarifs préférentiels sur les spectacles organisés par l'Office Municipal de la Culture.

TOURISME & TRAVAIL N'EST PAS UNE AGENCE, C'EST UNE ASSOCIATION DEMOCRATIQUE ET SANS BUT LUCRATIF, QUI, AVEC L'ENSEMBLE DE SES ADHÉRENTS ORGANISE ET DÉFEND LES VACANCES ET LES LOISIRS.

Pour avoir de plus amples renseignements et prendre votre carte d'adhérent, adressez-vous à :



TOURISME & TRAVAIL 20 RUE JEAN FRAIX 44400 REZE Tél:75.91.17

. 21 -

ASF

La SECURITE SOCIALE ... en question...

Ce qu'elle était en 1945

La Sécurité Sociale devait permettre à tous les travailleurs d'être soignés, lorsque leur état l'exigerait, en bénéficiant de tous les progrès de la science, c'est-à-dire qu'une question de prix de revient ou de coût n'entre jamais en jeu pour interdire l'accès à un traitement quelconque. Limitée au départ aux salariés du commerce et de l'industrie, la Sécurité Sociale portait en elle, le principe de son extension à l'ensemble de la population.

COÛT DE LA VIE
PRODUITS PHARMACEUTIQUES
AVANCE DES FRAIS



La Sécurité Sociale devait assurer un revenu de remplacement à tout malade invalide ou vieux ; elle devait compenser les charges de famille assurant ainsi un certain pouvoir d'achat à tous, quel que soit le nombre de leurs enfants. Un principe d'échelle mobile des prestations familiales avait été, dans ce but, inscrit dans la loi.

La Sécurité Sociale devait servir de mécanisme de redistribution du revenu national.

La Sécurité Sociale repose sur deux principes essentiels qui sont :

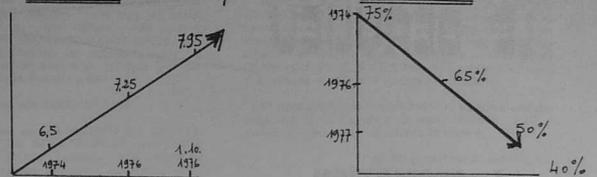
- 1) SOLIDARITE effective des travailleurs
 - des biens portants par rapport aux malades
 - des salariés en activité par rapport aux vieux travailleurs
 - des célibataires par rapport aux chargés de famille
- 2) GESTION DEMOCRATIQUE des caisses par des administrateurs ouvriers élus à raison de 50 %

Par les ordonnances de 1967 la Sécurité sociale est modifiée :

prestations réduites - cotisations augmentées
prestations familiales atteintes et bloquées
suppression du système démocratique des élections pour le remplacer par des désignations suivant une règle paritaire. Le gouvernement impose 50 % de représentants patronaux contre 25 % antérieurement.
POURTANT les FONDS de la Sécurité Sociale APPARTIENNENT aux TRAVAILLEURS.

Et en 1977

Nos cotisations AUGMENTENT toujours et nos remboursements DIMINUENT



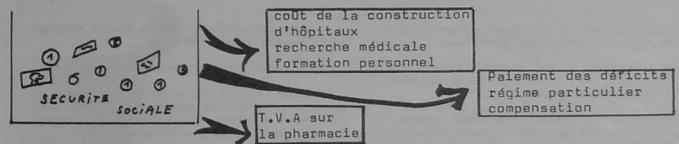
Ceux, qui le peuvent, souscrivent à une mutuelle pour compenser cette diminution de remboursement. Ce régime accentue les inégalités, les privilèges. On favorise la privatisation en ouvrant un marché aux compagnies d'assurances.

On dit : la Sécurité Sociale est en déficit !

Est-ce la faute des travailleurs qui se soignent trop ?

La consommation médicale du français varie du simple au triple selon sa catégorie sociale : un membre d'une famille nombreuse coûte TROIS FOIS MOINS à la Sécurité Sociale qu'un cadre supérieur.

NON le Sécurité Sociale n'est pas en déficit si on lui retire toutes les charges indues !



La Sécurité Sociale: CONQUETE des TRAVAILLEURS

attendrons-nous que les remboursements diminuent à 50% pour REAGIR !!

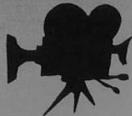
SAURONS-NOUS LA RECONQUERIR ?



La C. S. F. (Confédération Syndicale des Familles) dans sa commission "santé" a étudié ce problème de la Sécurité Sociale et participe avec les organisations syndicales et politiques aux actions et manifestations (du 21 avril) pour la défense des droits des travailleurs

Par des réunions de quartier l'A. S. F. (ASSOCIATION SYNDICALE des FAMILLES de BOUGUENNAIS) a essayé d'informer et de sensibiliser les gens face aux problèmes de la Sécurité Sociale et les invite à poursuivre nos actions pour maintenir nos droits.

LE BEAULIEU



LA PROMOTION DU SPECTATEUR AU BEAULIEU

Entre le tourbillon de l'action et le tourbillon des paroles, se situe le domaine des **convictions**.

Les convictions : c'est ce qui s'avère le plus important dans la vie. Dans une dimension plus générale et qui dépasse le cinéma.

Parce que, en cas d'échec, si on reste convaincu, on persévère et on se bat... Et, en cas de succès, on n'en reste pas à la vitrine, mais on creuse pour une action plus profonde.

On a donné du « bon » film la définition suivante : « Un bon film est un film qui change quelque chose dans notre vie ».

Il faut traduire plus concrètement : « Un bon film est celui qui me donne, particulièrement par la forme qui est le regard du cinéaste, plus de lucidité sur moi-même et sur le monde ».

Le film idéal est le film de création, le film d'expression, le film d'auteur.

Il n'y a pas de grands et de petits sujets. Il n'y a que des œuvres : ratées ou réussies. Ce qui compte, c'est la qualité du regard.

Le cinéma a atteint un rare degré de perfection dans son écriture. Et les spectateurs, aidés d'ailleurs par les innombrables articles de revues, spécialisées ou non, ont suivi, plus qu'on ne croit, dans leur degré de lecture.

Des films qui, autrefois, hantaient les ciné-clubs, pénètrent maintenant dans toutes les salles.

Nous avons donc vraiment, plus que jamais, une richesse à exploiter, à proposer à un public, à DES PUBLICS, car ils varient suivant les films :

- En inventant des séances et en informant -

Le public d'un film est toujours double : celui qui le voit et celui qui aurait pu le voir.

- A la grande condition d'accompagner les films -

L'image, surtout une succession d'images en mouvement, transmet une connaissance globale. Contrairement à la lecture, elle se substitue à l'explication. Et l'aptitude à analyser est plus difficile.

Alors le spectateur d'un film aime savoir ce qu'on peut en dire et ce qu'on peut en penser. En tous cas, avoir des éléments pour penser lui-même : en quelque sorte, un guide de l'imaginaire.

- Avec un public restreint, une discussion peut être opportune.

- Mais avec l'ensemble du public, l'attitude psychologique et éducative résidera davantage dans l'édition d'une fiche-spectateur.

L'expérience apprend que ces fiches-spectateurs sont conservées et qu'elles suscitent finalement très peu de vocations d'aviateurs... ou de marins...

Et elles constituent une très bonne publicité pour le film. A condition de ne pas relever de la critique commerciale, de la critique-tambour : cette critique-là qui a pour mission d'en mettre plein la vue, donc d'aveugler... relève du super-marché et non de l'analyse qui, elle, donne à réfléchir, en réservant toute sa place au thème, mais aussi au réalisateur.

Ce qui est important, en fin de compte, ce n'est pas tant l'état d'esprit du spectateur qui entre dans une salle, mais surtout l'état dans lequel il en sort.

Et il est bien évident que, entre deux classements, qui s'opèrent actuellement, nous milions davantage pour le classement « ART & ESSAI » que pour le classement « X ».....

Michel ROBIN

Ces réflexions de notre ami Michel ROBIN (Responsable de la formation des Animateurs de salles familiales) rejoignent, bien entendu, nos propres préoccupations. « LE BEAULIEU » ayant obtenu, dernièrement, sa qualification en catégorie « ART & ESSAI », cette promotion dont nous sommes légitimement fiers, n'a pu nous être accordée :

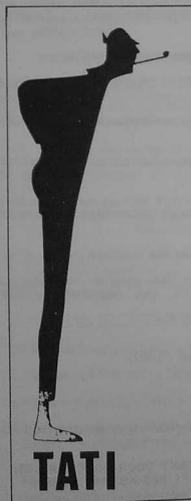
... qu'en raison de nos **CONVICTIONS**

... de notre souci de **PROMOTION DU SPECTATEUR**, de **TOUS les SPECTATEURS**, qui varient suivant les films, et pour lesquels nous n'hésitons pas à faire des séances spéciales fort appréciées... « Toujours Jeunes » - « Scolaires accompagnés de leurs Professeurs » - « Ciné-Clubs avec débats et fiches-spectateurs » - etc...

Dans un prochain article, paraîtront les résultats d'enquêtes réalisées auprès de toutes les écoles de la commune et auprès du public « 3ème âge » fidèle à sa séance mensuelle de cinéma. Le Festival « JEUNES » organisé en Mai, en écho à la caravane d'animation du Centre « CULTURE & LOISIRS », fera également l'objet d'un compte rendu dans un prochain bulletin.

Et nous préparons actuellement la saison cinématographique 1977/78, dans un souci constant de « Promotion du Spectateur » à travers le cinéma.

Les Responsables du BEAULIEU





Parti Socialiste

Sécurité sociale

LES MAUVAIS COUPS DE MADAME VEIL



Après s'être attaqué avec la vigueur que l'on sait, sous prétexte de lutte contre l'inflation, AU POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS, le Gouvernement BARRE vient de déclencher une OFFENSIVE sans précédent CONTRE LA SECURITE SOCIALE !

Ainsi l'Etat Giscardien, fidèle à sa politique antiouvrière prétend faire payer à l'ensemble des salariés un déficit qu'il a lui-même creusé, année après année, PAR SES PONCTIONS REPETEES DANS LA CAISSE DU REGIME GENERAL.

Dans l'analyse faite par Simone VEIL, des causes du déficit :

- * pas un mot de ces DETOURNEMENTS DE FONDS au bénéfice des autres caisses !
- * pas un mot de la CONTRIBUTION de la Sécurité Sociale à l'EQUIPEMENT HOSPITALIER !
- * pas un mot des milliards de cotisations dus par les PATRONS MAUVAIS PAYEURS !
- * pas un mot des PROFITS SCANDALEUX réalisés sur la maladie par les cliniques privées et les LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES MULTINATIONAUX !

Les thèmes de Monsieur BARRE ne varient pas beaucoup.

Dans le domaine de la maladie, comme dans celui de l'inflation, LES TRAVAILLEURS SONT RESPONSABLES, donc LES TRAVAILLEURS PAIERONT !

FAUX DEFICIT MAIS VERITABLE DETOURNEMENT DE FONDS

Offensive du Pouvoir contre la Sécurité Sociale : il veut faire vite, tant les échéances sont proches ; dès janvier 1978, la compensation inter-régimes sera définitive.

AUTREMENT DIT, IL S'AGIT DE DEGAGER RAPIDEMENT ASSEZ D'ARGENT POUR BOUCHER LES TROUS QUE VONT CREUSER DANS LE REGIME GENERAL LES DEFICITS DES AUTRES REGIMES.

Et cela avant la campagne des législatives : l'attachement des Français à la Sécurité Sociale exclut toute possibilité d'arriver aux élections avec cette institution au bord de la faillite. La marge de manoeuvre est donc étroite et le Gouvernement a préféré recourir à l'habileté du Ministre de la Santé.

Première constatation : le ton gouvernemental n'est plus le même. Après avoir dramatisé à l'excès, en Septembre dernier, les difficultés financières de la Sécurité Sociale pour FAIRE ADMETTRE LE RELEVEMENT DES COTISATIONS, le Gouvernement, aujourd'hui, tente d'en minimiser l'importance.

Comme l'a dénoncé J. GAU, délégué national du PS à la Santé et à la Sécurité Sociale : « qui peut croire que, de Juillet 1976 à Avril 1977, le déficit ait pu être ramené de 12 milliards à 0,4 milliard de francs ? Assurément, il s'agit là d'une MANIPULATION DE L'OPINION qui traduit le recul du Pouvoir devant les réactions que certaines mesures impopulaires ne manqueraient pas de provoquer ».

Sans tenir compte de la promesse faite par Giscard d'ouvrir un débat national sur la Sécurité Sociale, annoncé déjà 5 ou 6 fois en 2 ans sans plus d'effet, Mme VEIL a donc proposé une SERIE DE MESURES N'AYANT RIEN A VOIR AVEC LA REFORME DE FOND ATTENDUE PAR TOUS.

UNE AGRESSION CONTRE LE DROIT A LA SANTE

Contrairement à toutes les affirmations gouvernementales, il y a bien augmentations des cotisations pour les salariés agricoles et les actifs de plus de 65 ans.

D'AUTRE PART, LE GOUVERNEMENT N'A PAS RENONCE A TROUVER LES SOMMES NECESSAIRES :

- EN AUGMENTANT LA CHARGE IMPOSEE AUX ASSURES POUR L'ACHAT DE CERTAINS MEDICAMENTS BAPTISES « DE CONFORT »
- PAR L'INSTAURATION D'UN FORFAIT HOSPITALIER QUI REVIENT A SUPPRIMER LA GRATUITE DE L'HOPITAL.

Des mesures inacceptables, car elles frappent essentiellement LES PLUS DEFAVORISES.

VERS UNE PRIVATISATION DU RISQUE ACCIDENT

Jamais le Service public de la Sécurité Sociale ne s'est trouvé autant menacé, Mme VEIL l'a clairement laissé entendre en lançant l'idée de FAIRE PRENDRE EN CHARGE LES ACCIDENTES DE LA ROUTE PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES PRIVEES.

Ainsi, tout sera mis en oeuvre pour réduire le rôle de la Sécurité Sociale à un ROLE D'ASSURANCE MINIMALE OBLIGEANT LES USAGERS A RECOURIR - ET A QUELS TARIFS ? - AUX ASSURANCES PRIVEES.

LE DROIT A LA SANTE DEVIENDRAIT AINSI LE PRIVILEGE DES RICHES !

Pour le moment, de toute évidence, le Gouvernement prétend « assainir » la situation financière de la Sécurité Sociale en exerçant une pression sur la demande de soins, PRESSION GENERATRICE DE TOUTES LES INEGALITES.

LES SOLUTIONS DU PARTI SOCIALISTE

Face à une telle politique, le PARTI SOCIALISTE a appelé qu'une solution durable passe :

- * Par une SUPPRESSION DES CHARGES INDUES que la Sécurité Sociale supporte actuellement
- * Par une FISCALISATION PARTIELLE DES RECETTES
- * Par une ORGANISATION DIFFERENTE DU SERVICE SANITAIRE EXCLUANT LE PROFIT ET PRIVILEGIANT LA PREVENTION ainsi que la MEDECINE SOCIALE

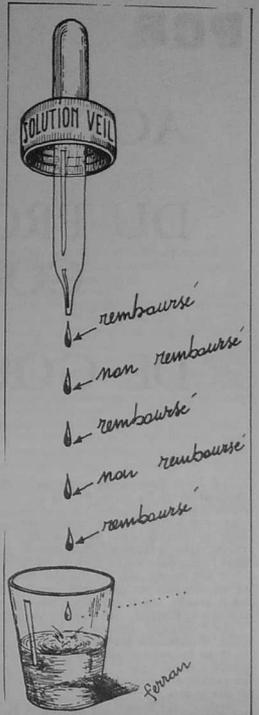
Lorsqu'en 1978, un Gouvernement d'UNION DE LA GAUCHE aura enfin chassé ce régime moribond de régression sociale, le PARTI SOCIALISTE et ses alliés sauront RESTITUER AUX TRAVAILLEURS ce qui reste LA PLUS BELLE CONQUETE DE LA LIBERATION :

LE DROIT DE TOUS A LA SANTE

CHANGEONS LA VIE ENSEMBLE !

Vous aussi, ADHEREZ AU PARTI SOCIALISTE

Pour votre information, lisez « COMBAT SOCIALISTE »



PCF

ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT

Le Parti Communiste Français a proposé à ses partenaires de la Gauche de se rencontrer pour actualiser le Programme Commun de Gouvernement. Les communistes veulent simplement que la discussion se déroule dans des conditions identiques à celles dans lesquelles s'est déroulé la négociation pour l'établissement de l'accord en 1972.

Il est normal que les Françaises et les Français soient informés des problèmes que nous allons débattre à gauche, car il est bien clair que nous voulons actualiser celui-ci, non pas en négocier un autre. Le Programme Commun est bon dans sa structure, dans sa démarche générale. L'approfondissement de la crise de société que nous vivons ne fait que lui donner plus de valeur. Il ne s'est pas déprécié, bien au contraire, sa valeur s'est accrue au fil des jours et des années.

Mais il faut le mettre à jour parce que le monde a bougé depuis 1972. Cette mise à jour doit se faire dans trois directions essentielles :

- Problèmes économiques et sociaux
- Problèmes de la démocratie et de la liberté
- Politique extérieure

Il ne s'agit pas pour les communistes de durcir leur position, de formuler des exigences démesurées. Non ! Il s'agit de mettre les propositions à jour pour avoir une bonne politique et d'établir un calendrier pour la réalisation du Programme Commun et réaliser les objectifs fixés en 1972.

«Sortir de la crise et améliorer sensiblement et durablement la vie des Français».

La première tâche : chiffrer et préciser.

Préciser les mesures économiques et sociales que le gouvernement démocratique devra prendre en faveur des travailleurs.

Le Programme Commun se donne pour but de relever le pouvoir d'achat des salaires, des prestations sociales et familiales, d'améliorer les conditions de travail.

Il faut maintenant chiffrer tout cela, nous l'avions déjà fait, mais tout cela est à revoir. Ces chiffres seront en «Valeur» par rapport à la «Richesse Nationale». C'est toujours possible et c'est nécessaire.

Il faut aussi, étant donné la dégradation de l'emploi, accorder plus de place, plus de moyens à la solution de ce grave problème, de telle sorte qu'une diminution très nette du chômage soit obtenue dès les premiers mois.

La deuxième tâche : ajuster et renforcer.

Ajuster et renforcer les moyens économiques et financiers, qui permettront le changement social.

Le gouvernement démocratique aura à prendre, dans les débuts, des mesures rigoureuses de sauvegarde des équilibres économiques et financiers et dans un même temps, s'engager résolument dans la voie des réformes pour obtenir l'assouvissement nécessaire et les moyens d'une nouvelle croissance. C'est le sens de nos propositions concernant les nationalisations, la relance économique, la réforme fiscale, la maîtrise des mouvements des capitaux, la réorientation des échanges extérieurs.

La troisième tâche : Enrichir

L'enrichir au plan des libertés. Il n'y aura ni réussite économique, ni politique de la gauche, sans un appel hardi à l'initiative, à la participation des Français, sans un grand essor de la démocratie et des libertés.

En matière de politique extérieure, les orientations du Programme Commun sont tout à fait valables. Les négociations qui sont à faire doivent simplement tendre à préciser les initiatives qui permettront à la France de jouer son rôle indépendant et actif en faveur de la détente, du désarmement et de la coopération.

HALTE A LA LIQUIDATION DE L'AERONAUTIQUE FRANCAISE

PCF

LA SITUATION A LA S.N.I.A.

La situation de l'emploi à la SNIA concerne directement des centaines de travailleurs de la commune, leurs familles et l'avenir des jeunes.

Depuis le 1er Janvier 1973, la diminution des effectifs de l'usine de Bougenais s'élevait, selon les syndicats, à près de 500 personnes (423 à fin 73). La récente mesure de 20 jours de chômage partiel révèle la gravité de la situation.

C'est pourquoi, les Communistes de la section locale appellent la population à s'associer aux luttes contre la liquidation de l'industrie aéronautique, contre la perte d'un secteur de pointe dans un domaine décisif pour l'indépendance nationale.

Les comportements et décisions du pouvoir giscardien illustrent bien la volonté de brader l'aéronautique française à l'impérialisme des Etats-Unis, aux constructeurs américains qui possèdent déjà 94 % du marché occidental.

- C'est le blocage de la chaîne du CONCORDE à 16 exemplaires et le refus de mener la bataille politique pour le faire admettre aux U.S.A.
- C'est le pseudo-accord de coopération entre Douglas et Dassault, avec comme clause secrète l'obligation pour Air France d'acheter des D.C. 9.
- C'est l'équipement de la Société nationale en Boeing 737 pour remplacer les Caravelles.

En dehors de la réussite de l'application du Programme Commun, il n'existe pas de solutions durables pour le devenir de l'aéronautique et pour la satisfaction des revendications immédiates.

- Avec la mise en place, grâce à la nationalisation du trust Dassault, d'un secteur public cohérent de la construction aéronautique
- Avec le refus de la soumission aux intérêts U.S., en faisant prévaloir les produits français sur tous les marchés
- Avec l'expansion du transport aérien, en favorisant l'accès des travailleurs à ce mode de transport

Mais, dans l'immédiat, nous ne pouvons nous contenter de la politique du «tout ou rien». C'est pourquoi, les communistes défendent des propositions constructives et urgentes :

1°) Exiger du gouvernement qu'il se batte politiquement pour faire admettre le Concorde et pour relancer ainsi le programme de fabrication.

2°) Exiger le développement des programmes d'avions existants, notamment le lancement d'une nouvelle version de l'Airbus.

3°) Exiger la définition et le lancement d'un moyen courrier qui pourrait remplacer les Caravelles, à partir de 1980.

De telles solutions nécessitent, en même temps, le développement d'une participation réelle des travailleurs à la gestion de l'entreprise.

Satisfaction des revendications, Démocratie, Nationalisations, indépendance nationale, voilà les Quatre moteurs du Programme Commun, que nous retrouvons à propos du problème de la SNIA.





Vers le pouvoir aux travailleurs

Voici maintenant 3 mois que le verdict des municipales est tombé. Il est parfaitement net : désormais, la droite est minoritaire en France. D'ailleurs, fait nouveau, le Pouvoir lui-même admet sa défaite. C'est un signe qui ne peut tromper. La bourgeoisie grille ses dernières cartouches...

UNE ETRANGE MODERATION

Au lendemain du 20 Mars, de nombreux travailleurs et électeurs de gauche furent surpris. Ils n'ont pas compris et ne comprennent toujours pas l'étrange modération manifestée par les commentaires des grandes organisations de gauche. Ne pas tomber dans le triomphalisme était souhaitable. Mais d'où vient ce que beaucoup considèrent encore comme de l'attentisme ? N'y a-t-il pas eu un franc refus du système capitaliste ?

Trois mois bientôt, après le succès des forces populaires, le sentiment demeure que l'objectif principal des partis signataires du Programme Commun est de préparer tranquillement les prochaines législatures.

Tranquillement, c'est-à-dire sans faire de vagues, en rassurant au maximum, le maximum de monde. A droite notamment.

Qui a compris quoi que ce soit à la méfiance manifestée par les écologistes à l'égard de la gauche ? Personne ! Ecoutez plutôt les porte-parole des partis signataires du Programme Commun. Pour Georges Marchais, le PC est prêt à discuter des problèmes écologiques avec tous les spécialistes. Comme si ces problèmes ne concernaient pas l'ensemble des citoyens ! Jean Daniel du «Nouvel Observateur» fait preuve du même flair lorsqu'il met en garde le mouvement contre «l'esprit partisan et les risques bureaucratiques». Georges Montaron dans TC dit crument ce que beaucoup d'autres pensent : *intégrez-vous au mouvement socialiste et votre efficacité sera garantie. On croit rêver !*

Personne ne semble comprendre que le vote écologiste est aussi une mise en accusation de la gauche. Mise en accusation des propositions étroitement économicistes du Programme Commun de Gouvernement. Qui comprendra que par leur vote les écologistes ne remettent pas seulement en cause quelques méfaits du système capitaliste, mais le système capitaliste lui-même ! Qui et quand comprendra que si l'intégration du mouvement écologiste au mouvement socialiste est souhaitable et nécessaire, elle ne pourra se faire qu'à condition que celui-ci propose autre chose qu'une croissance à la japonaise. Autre chose qu'une vague démocratisation de la vie économique et sociale. Tant que nos camarades communistes s'en tiendront à préférer le nucléaire français au nucléaire américain

(comme si la nationalité du plutonium avait quelque chose à voir avec sa nature !), tant que les socialistes seront contre le nucléaire à leur porte mais pour ailleurs, il sera vain d'espérer l'engagement des écologistes aux côtés des principales forces de gauche.

Car, répétons-le, il n'est plus possible de confondre les écologistes avec de vulgaires «bouffeurs de carottes». Ni avec les nostalgiques d'un passé révolu. Depuis plusieurs années maintenant, la majorité des écologistes se situe de plus en plus clairement dans un courant qui grandit : celui de l'autogestion socialiste, celui de la lutte pour le pouvoir populaire.

PRODUIRE QUOI ? POUR QUI ? COMMENT ?

Les questions que nous venons de rappeler en rejoignent d'autres, toutes aussi décisives : celles qui concernent le type de socialisme pour lequel il faut se battre.

N'est-il pas incroyable et inquiétant d'entendre décrire les objectifs immédiats du socialisme en 1977



dans les mêmes termes que voici 60 ans ? Notre pays serait-il aujourd'hui identique à la Russie de 1917 ? Le «*règne de la bagniole à qui mieux-mieux, celui du tripot bourré de produits aux colorants synthétiques et le tout confort*» seraient-ils devenus pour nous les instruments de mesure du bonheur ? Et l'internationalisme prolétarien, dont à gauche tout le monde se réclame, peut-il s'accommoder de la famine et de l'exploitation des 2/3 de l'humanité ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi avoir bâti un Programme Commun fondé sur un type et un rythme de croissance qui exige cette famine et cette exploitation ?

Où, pour le P.S.U., la solution à la crise sociale et politique actuelle, ce n'est pas le «socialisme à la suédoise», si cher à MM. Giscard d'Estaing, Barre et autres Chirac. Nous n'ignorons pas qu'une partie des travailleurs et de la population aspirent légitimement à consommer davantage. Avec eux et pour eux, la gauche au pouvoir devra prendre les moyens de satisfaire ces aspirations. Mais eux et les autres revendiquent bien davantage. Ils aspirent à vivre autrement.

Depuis Mai 68 surtout, les luttes menées par les travailleurs comportent aussi la revendication «Produire autre chose, produire autrement». C'est cette aspiration qui est reprise dans l'un des mots d'ordre du P.S.U. : «Nationaliser sous contrôle ouvrier». Ce mot d'ordre s'inscrit dans le droit fil du combat ouvrier, syndical et politique : abolir la condition salariale. Nationaliser en vue d'une transition au dirigeant d'une entreprise. Cela doit surtout comporter une transformation du pouvoir. Faire tomber la barrière entre dirigeants et dirigés.

Alors que beaucoup, à gauche, limitent le débat sur les nationalisations à la question du nombre de nationalisations à opérer, nous pensons, nous, que ce point (important) n'est pas l'essentiel. Ce qu'il importe de préciser, c'est le contenu de ces nationalisations. Ainsi qu'en témoignent - a contrario - les expériences de nombreux pays du «bloc socialiste». Sans parler, bien sûr, des «nationalisations» en système capitaliste.

LE P.S.U. ET LES NATIONALISATIONS : LE CONTROLE OUVRIER

Face aux opérations de restructurations menées par le patronat, contre les licenciements qui les accompagnent, contre l'anarchie et le gaspillage capitalistes, la revendication de nationalisation

apparaît comme un axe de lutte déterminant. Pour le P.S.U., les nationalisations peuvent être à la fois : une arme contre le sabotage économique (contre les grèves de l'investissement, par exemple), un outil pour réorienter l'économie (rupture avec la logique du profit), un moteur des transformations sociales.

Pour notre parti, «nationaliser sous contrôle ouvrier» signifie d'abord que l'opération juridique et financière se fait à l'initiative des travailleurs.

Cela signifie aussi qu'ensuite le contrôle des travailleurs n'est pas limité aux problèmes de rémunération, promotion, formation et conditions de travail. Il s'étend également à l'entreprise proprement dite : ouvertures des livres de compte, veto sur les licenciements, information sur le temps de travail, décisions concernant les investissements, etc...

Pour le P.S.U., le critère des nationalisations c'est d'abord la volonté et la capacité des travailleurs concernés d'intervenir dans la gestion de l'entreprise en liaison avec les travailleurs des autres entreprises de la même branche.

A propos d'indemnisation, notre parti pense qu'il ne s'agit pas de question d'indemniser les gros actionnaires. Indemnisation qui, par le biais de l'argent versé par l'Etat, permettrait aux ex-patrons de développer d'autres entreprises, comme cela s'est passé au moment de la nationalisation de l'E.D.F./G.D.F.

Pour les petits porteurs, le problème est différent. La question du revenu de certaines couches de personnes à faible pouvoir d'achat, ayant de petites économies en bourse, doit se régler dans le cadre de l'assurance d'un revenu minimum versé par l'Etat pour ces catégories.

Les lignes qui précèdent n'ont pas la prétention de tout dire sur les problèmes posés par la probable victoire de la gauche aux prochaines législatives. Elles veulent simplement témoigner de la volonté du P.S.U. de tout faire pour que cette victoire soit décisive et sans retour. Elles indiquent quelques unes des grandes lignes des positions que notre parti défendra lors de la discussion publique du Programme Commun. Programme, qu'en raison de ses graves insuffisances, le P.S.U. n'avait pas signé en 1972.

Aujourd'hui, plus encore que voici 5 ans, notre parti est convaincu que la révolution socialiste autogestionnaire est possible et qu'elle seule permettra le pouvoir des travailleurs.

MAI 1977

NUCLEAIRE: DEMAIN IL SERA TROP TARD

A 12 km de Bouguenais et de l'agglomération nantaise EDF et le gouvernement veulent implanter une centrale nucléaire sur la commune du PELLERIN. S'il était réalisé, ce projet ferait courir des risques très graves à la population environnante.

Des dangers incalculables: Pourquoi ?

CE SONT TOUT D'ABORD LES DANGERS DE LA POLLUTION RADIOACTIVE

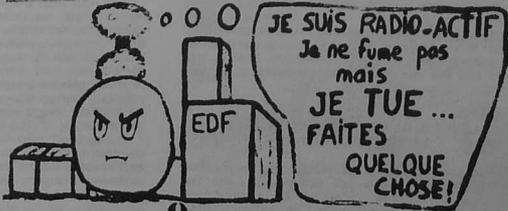
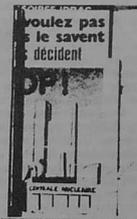
Celle-ci est inévitable et ouvre des conséquences irréversibles sur les humains et l'environnement. En effet, les centrales nucléaires fonctionnent à partir d'un « combustible » très particulier : l'URANIUM. Préalablement enrichi cet uranium est introduit dans les réacteurs des centrales puis retiré après utilisation.

Parmi les déchets produits par les centrales nucléaires se trouve le PLUTONIUM 239. Ce plutonium qui est l'élément de base des bombes atomiques est un produit extrêmement toxique. En 1940, on estimait que sa présence dans la nature pouvait être évaluée, à 3 grammes (faible quantité diluée sur l'ensemble de l'écorce terrestre).

Si les projets actuels sont réalisés l'EUROPE produira 3 TONNES DE PLUTONIUM PAR AN. Or, 0,7 milligramme de milligramme suffisent à tuer un homme (cancer du poumon).

A cela il faut ajouter que le plutonium émet des rayonnements dont la durée de vie est de 24 360 ans. Autant dire qu'il est INDESTRUCTIBLE.

Président de tous les atomistes!



Il est facile de comprendre les dangers immédiats que le plutonium fait courir à notre santé. Mais il y a plus dramatique peut-être : ce sont les risques génétiques. C'est-à-dire le danger que courent les enfants à naître dans l'avenir. Les spécialistes estiment que 2 % de plutonium récupéré est « perdu » en cours d'opération. Or il faut savoir qu'on ne peut pratiquement pas soigner les humains qui ont été soumis à l'irradiation ou à la contamination nucléaire.

LE PROBLEME DES DECHETS RADIOACTIFS

Les déchets produits par les centrales n'ont pas tous le même degré de radioactivité. Mais on estime généralement que le volume des seuls déchets hautement radioactifs sera de plus de 40 000 m³ d'ici 25 ans. Ceci uniquement pour la France. Quand on sait que des contrats de retraitement et produits irradiés ont été conclus avec divers pays étrangers, il est facile d'imaginer les risques de contamination irréversibles du milieu naturel. Qui peut garantir la sécurité absolue d'un stockage devant durer plusieurs siècles, voire des millénaires ?

DES ACCIDENTS INEVITABLES

Nous venons de constater les risques les plus importants existants dans l'hypothèse d'un fonctionnement normal des centrales. D'autres dangers graves existent (pollution thermique des eaux nécessaires au refroidissement etc...) et peuvent influer sur l'environnement et la population.

Mais il nous faut aussi, lucidement envisager les probabilités d'accidents. Ces accidents, imprévisibles ou au contraire provoqués (attentat) peuvent avoir des conséquences catastrophiques aussi bien pour le personnel travaillant dans les centrales que pour les populations avoisinantes.

C'est ainsi que les Allemands ont mis au point un plan d'évacuation des populations voisines de la centrale alsacienne de FESSENHEIM. Ce plan prévoit,

l'évacuation de toute la population dans un rayon de 25 kilomètres autour de FESSENHEIM. Il serait intéressant de savoir pourquoi l'autorité préfectorale française n'a jamais rendu public le plan ORSEC-RAD. Avec une centrale nucléaire au PELLERIN, ce sont les 400 000 habitants de l'agglomération nantaise qui devraient être évacués s'il survenait un accident ! Qui peut raisonnablement s'engager ou engager des milliers d'autres personnes dans une telle aventure ?

IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR

Depuis plusieurs années déjà, des milliers de personnes se sont mobilisées pour s'INFORMER ET AGIR.

C'est en particulier ce qu'ont fait 4000 scientifiques français qui se sont clairement prononcés con-

tre le tout nucléaire. Sachons le, notre action peut faire reculer EDF et le gouvernement. C'est ce qui s'est passé à WHYL, petit village allemand. Soutenus par toute la population, les comités anti-nucléaires ont porté plainte auprès du tribunal administratif pour mesure insuffisante de sécurité. Ce tribunal leur a donné raison. Une telle victoire est importante et doit vous inciter à agir.

Déjà plusieurs dizaines de personnes se sont regroupées dans le « Comité d'information sur les dangers du nucléaire de BOUGUENAIS ».

Depuis sa création voici quelques mois, le comité poursuit un double objectif :

- permettre à ses membres de s'informer le plus complètement possible sur la réalité des dangers du programme électro-nucléaire.



- sensibiliser la population de BOUGUENAIS à un problème qui la touche de très près (Bouguenais est situé à 12 km du PELLERIN.)

Avec les autres comités anti-nucléaires de la région, le comité de BOUGUENAIS a réalisé la :

JOURNEE REGIONALE ANTI-NUCLEAIRE DU DIMANCHE 8 MAI AU PELLERIN

Au cours de cette journée de protestation et de fête vous avez pu, si vous y avez participé :

- vous informer :
 - en participant à de nombreux débats et discussions.
 - en visitant des stands et expositions.
- vous détendre et pique-niquer dans une ambiance de fête :
 - chants et danses
 - animation spéciale pour les enfants.

Il nous faut rester vigilants !

Comité d'information sur les dangers du Nucléaire de Bouguenais

Le 8 Mai est passé...

- Une foule estimée à environ 15.000 personnes, des débats sérieux sur les risques et les enjeux de la Centrale Nucléaire du Pellerin, des stands-expositions de nombreuses organisations politiques, syndicales...etc., opposées à la Centrale et à l'énergie nucléaire... ont marqué la réussite de cette journée.

- Mais qu'en a dit la presse ? A peine 10.000 personnes, un public très jeune, des participants en majorité des badauds venus là pour se distraire, mais non motivés... bref une Kermesse ! !

AU SERVICE DE QUI EST DONC CETTE PRESSE ?

- Des Pouvoirs Publics peut-être ! Il est vrai que le Préfet de L.A. parlait de la fête du Pellerin comme d'un « pique-nique » et cela 48 heures avant cette manifestation, en vue de la discréditer.

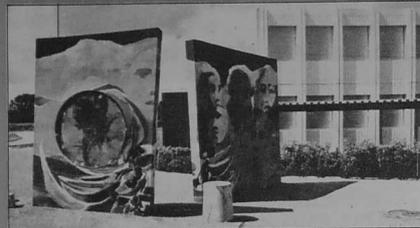
- Malgré l'opposition de la population et de la plupart des municipalités, le Préfet en effet impose l'enquête d'utilité publique, en osant dire qu'il sera tenu compte des opinions émises alors qu'on réalise nulle part ailleurs les résultats d'une enquête d'utilité publique n'ont été pris en considération (ex : Braud St Louis).

QUI SE MOQUE DE LA POPULATION ?

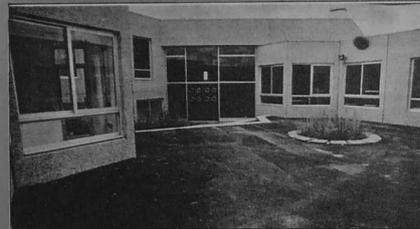


cité nouvelle

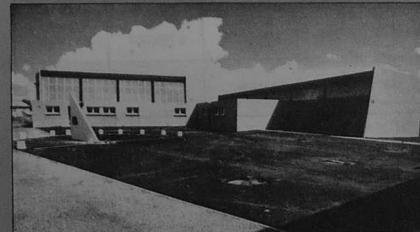
Numéro spécial
SEPTEMBRE 1977



Entrée Place Pablo Neruda - Partie du C.E.T.



Cour centrale de l'Ecole Ouverte

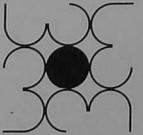


Place Pablo Neruda : à gauche, le Castron Solaire
au fond et à droite, le Gymnase

**DU 17 AU 25
SEPTEMBRE
1977**

Vous êtes
invités à
l'inauguration
des
équipements
de la
Croix-
Jeannette

BOUGUENAIS



Rédaction et Diffusion
Mairie de Bouguenais
Atelier Municipal
Directeur de Publication
B. POUCHIN

cité nouvelle



UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE pour le bien-être des habitants

C'est en 1971 que fut prise la décision d'implanter à la Croix-Jeannette un ensemble sportif et socio-éducatif. A l'époque, la commune ayant un retard très vite accumulé un retard indéniable dans la construction des équipements collectifs (aucun gymnase, ni stade, ni piscine, des écoles vétustes ou inadéquates). Il fallait donc sans tarder y remédier. C'est dans cet esprit que la municipalité nouvellement élue conçut ce projet avec cette double préoccupation : répondre aux besoins présents et inscrire cette réalisation dans une opération d'urbanisme plus vaste destinée à assurer dans les années futures le développement de notre cité qui, jusque là, se faisait de façon anarchique. Le site de la Croix-Jeannette, au cœur de la commune, à proximité du vieux Bourg, était tout indiqué. Six années se sont écoulées depuis.

Aujourd'hui c'est un ensemble, comprenant un Collège d'Enseignement Technique, un Complexe sportif évolutif couvert (C.O.S.E.C.) un stade, une piscine, une école à aire ouverte, que la municipalité vous présente. La réalisation de la zone d'habitation est en cours. Elle comportera à terme plus de six cents logements.

Trois faits au moins témoignent de l'originalité de ce projet :

Il a été conçu suffisamment tôt pour permettre, avant d'arrêter les plans, une large information et consultation de la population et des associations.

Les équipements destinés à la zone d'habitation future sont déjà en place. Ils ont été réalisés avant les logements, alors que souvent, c'est la situation inverse qui se produit.

Enfin, **polyvalence, complémentarité et intégration** ont été les critères qui nous ont guidés dans le choix des équipements et la définition du projet, car ainsi, nous semblons réunies les conditions d'un meilleur emploi.

Polyvalence

L'école ne sera pas seulement une école au sens traditionnel du terme. Elle pourra se transformer, par exemple, sans difficultés en centre aéré pendant les vacances scolaires. Elle pourra, pendant l'année, abriter des activités diverses à caractère éducatif : activités de loisirs, spectacles dans la grande salle polyvalente, activités post et périscolaires dans le cadre de la formation permanente, etc...

Complémentarité

Les équipements de la Croix-Jeannette se complètent les uns

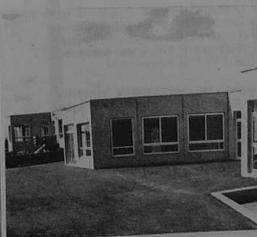
les autres. Par exemple, la proximité du gymnase et de la piscine devrait permettre la pratique de l'éducation physique et sportive dans des conditions matérielles optimales, si ce n'était le manque de professeurs.

Intégration

Avec les équipements intégrés, on fait des économies de surface non négligeables. Ainsi, la superficie de l'école, qui comprend non seulement les salles de classe et le restaurant, mais aussi une salle polyvalente de 300 m², un atelier d'une superficie totale de 100 m², une bibliothèque et un foyer pour les Jeunes, ne dépasse que de 20 % les normes de l'Education Nationale. Il est évident que si nous avions dû construire séparément ces différents équipements, nous aurions dépensé beaucoup plus, et le parti que les usagers en auraient retiré sur le plan éducatif et relationnel aurait été beaucoup moins intéressant.

En organisant cette semaine « portes ouvertes » la municipalité a voulu permettre à la population de se rendre compte sur place du résultat obtenu. Elle a voulu aussi que cette visite soit l'occasion d'un échange avec les architectes et les promoteurs du projet. C'est pourquoi une exposition comportant plans et maquettes se tiendra dans le local Club de Jeunes. Plusieurs réunions-débat sont prévues. Par ailleurs, des manifestations variées viendront ponctuer cette semaine : manifestation sportive au gymnase et à la piscine, projection de « La Spirale » au cinéma Beaulieu, film sur les événements du Chili, et exposition préparée par la Bibliothèque pour tous sur la littérature Sud-Américaine, en hommage à la mémoire du Président Salvador Allende, qui a donné son nom à l'artère principale de la Croix-Jeannette.

Nous espérons ainsi que cette première visite donnera l'envie aux Bouguenaisiens de revenir.



Programme de la semaine d'inauguration

Samedi 17 Septembre 1977 :

de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H : Exposition des Sociétés H.L.M. au Club de Jeunes
de 14 H 30 à 18 H : Visite de l'Ecole Ouverte
de 14 H 30 à 18 H : Visite du Gymnase
de 18 H à 19 H : Passages de Tritons à la piscine
Visite de la piscine

Dimanche 18 Septembre :

de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H : Exposition des Sociétés H.L.M.
de 10 H à 13 H et de 15 H à 18 H : Visite de la piscine
de 14 H 30 à 18 H : Visite de l'Ecole Ouverte
de 14 H 30 à 18 H : Visite du Gymnase

Tous les jours : de 18 H à 19 H : Passages de Tritons à la piscine (sauf Dimanche)
Visite de la piscine

Lundi 19 Septembre à 21 H : Projection du Film « La Spirale »
Mardi 20 Septembre à 21 H : " " " "
Mercredi 21 Septembre à 21 H : " " " "

Samedi 24 Septembre :

de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H : Exposition des Sociétés H.L.M. au Club de Jeunes
16 H : Débat avec les Architectes au Club de Jeunes
de 14 H 30 à 18 H : Visite de l'Ecole Ouverte
de 14 H 30 à 18 H : Visite du Gymnase
de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H : Permanence des Bibliothécaires à la bibliothèque de l'Ecole Ouverte
15 H : Vin d'Honneur place Pablo Neruda
de 18 H à 19 H : Passages de Tritons et visite de la piscine

Le Soir - Salle H du Gymnase :

20 H : Présentation des équipes
20 H 30 : Danse
20 H 40 : Hand-Ball - Match Championnat National
21 H 10 : Danse
21 H 20 : 2ème mi-temps Hand-Ball
21 H 50 : Tennis - Ping-pong
22 H 40 : Basket
23 H : Volley

Salle A du Gymnase :

21 H : Démonstration de Judo
22 H : Démonstration de Gymnastique

Dimanche 25 Septembre :

de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H : Exposition des Sociétés H.L.M. au Club de Jeunes
de 14 H 30 à 18 H : Visite de l'Ecole Ouverte
de 14 H 30 à 18 H : Visite du Gymnase
de 10 H à 13 H et de 15 H à 18 H : Visite de la piscine

ENTREE GRATUITE

QUELQUES CHIFFRES

	C.E.T. CROIX-JEANNETTE	STADE	VESTIAIRE LOGEMENT GARDIEN	PISCINE	C.O.S.E.C.	ECOLE OUVERTE
Coût global	?	395 096	441 429	2 262 000	2 790 000	4 710 000
Aide de l'Etat	?	Néant	36 000	1 129 960	400 000	1 150 000
Dépense supportée par la Commune	599 306	395 096	405 429	1 132 040	2 390 000	3 560 000
T.V.A. récupérée par l'Etat	?	69 536	74 753	394 240	491 040	832 800



Le mur d'expression qui sera surmonté d'un clocheton
En arrière-plan l'Ecole Ouverte



Le Club de Jeunes



Salles de classe Primaire
Ci-dessous : Entrée place Pablo Neruda.
A gauche : le C.E.T. A droite : le Gymnase



DES CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA Z.A.C. DE LA CROIX-JEANNETTE :

Une réalisation de la Cellule Opérationnelle d'Urbanisme de Loire-Atlantique

Un certain nombre d'informations sur la Z.A.C. de la Croix-Jeannette ont déjà été diffusées par la Municipalité de BOUGUENAIS, au fur et à mesure des différentes étapes de ce projet.

QUE CONTIENDRA CETTE Z.A.C. ?

On sait que, dans le langage administratif, le terme « Z.A.C. » (Zone d'Aménagement Concerté) recouvre, en fait, l'aménagement de toute une zone, étudié à l'avance de façon globale, de telle sorte qu'y soient prévus, non seulement des habitations mais un certain nombre d'équipements, pour que la population appelée à vivre dans ce quartier puisse bénéficier, non seulement de logements de bonne qualité, mais aussi d'un environnement et d'une qualité de vie auxquels les habitants sont de plus en plus sensibles.

Après avoir pris l'initiative de la création de cette Z.A.C., la Municipalité de BOUGUENAIS, pour sa réalisation, a choisi en particulier des constructeurs sociaux H.L.M., groupés au sein d'un Organisme Commun appelé : CELLULE OPERATIONNELLE de la LOIRE-ATLANTIQUE.

Il est intéressant, tout d'abord, de noter, en ce qui concerne les logements, que les constructions réalisées seront assez variées :

- en location simple : 238 logements H.L.M., généralement de petite taille, réalisés en semi-collectifs ou même en individuels.

- en accession à la propriété : 310 logements sociaux, construits par les H.L.M., c'est-à-dire bénéficiant, soit des prêts H.L.M. Accession à la Propriété, les plus avantageux, soit des P.S.I., c'est-à-dire des prêts du Crédit Foncier.

Bien entendu, toutes ces réalisations viendront s'insérer dans une zone complètement aménagée, comprenant en particulier :

- des équipements scolaires du premier degré (classes maternelles et classes primaires),
- des locaux socio-culturels d'environ 240 m²,
- une halte-garderie,



- des commerces, la réalisation du Centre Commercial étant entreprise en liaison directe entre la Municipalité et la Chambre de Commerce et d'Industrie de NANTES,

- et bien entendu, des équipements sportifs et de plein air, dont certains sont déjà réalisés.

Cette Z.A.C. est maintenant beaucoup plus qu'un projet. C'est ainsi que les premiers logements locatifs sont actuellement en cours d'édification. La réalisation des autres logements - tant en locatif qu'en accession à la propriété - s'échelonne sur les années 1978-79.

dans le département, et par conséquent bien connus dans celui-ci pour leurs réalisations précédentes, sont :

- LE HOME ATLANTIQUE,
- LOIRE-ATLANTIQUE-HABITATIONS (du groupe MAISON FAMILIALE de NANTES-ST-HERBLAIN,
- La Société NANTAISE d'H.L.M.,
- ATLANTIQUE LOGEMENT (groupe du COMITE OUVRIER DU LOGEMENT),
- Le CREDIT IMMOBILIER FAMILIAL.

Ils ont pour caractéristiques essentielles :

- de travailler sans aucun but lucratif, c'est-à-dire sans recherche d'aucun profit : chacun est donc assuré que les loyers, en ce qui concerne la location, et les mensualités d'accession à la propriété seront fixés au prix le plus juste.

- de fonctionner sous le contrôle de l'Etat et des Collectivités Publiques.

- de faire bénéficier les locataires et Accédants à la Propriété des conditions de financement avantageuses qui sont celles du secteur H.L.M.

La présence de plusieurs Maîtres d'Ouvrage implantés depuis longtemps dans le département, permet par ailleurs un contact beaucoup plus étroit entre chacun des Constructeurs Sociaux et les familles qui se seront adressées à lui.

CONCLUSION

La Coopération étroite entre la Municipalité de BOUGUENAIS, très au contact de la population de la Commune et parfaitement consciente de ses besoins, et les Constructeurs, en majorité H.L.M. - c'est-à-dire sociaux et désintéressés - qui apporteront à cette réalisation leur expérience des très nombreux logements qu'ils ont déjà réalisés dans le département, laisse espérer qu'il fera bon vivre dans ce nouveau quartier de BOUGUENAIS, peu éloigné du centre actuel de la Commune, bien desservi en équipements, et dont la conception d'ensemble et de détails aura toujours été guidée par la recherche d'un cadre de vie agréable et humain.

Les Sociétés d'H.L.M.

PAR QUI SERONT REALISES CES LOGEMENTS ?

Les Organismes d'H.L.M. participant à cette réalisation, regroupés au sein de l'UNION NATIONALE DES ORGANISMES D'H.L.M., et ayant tous leur siège

AU CINEMA «LE BEAULIEU»

les 19-20 et 21 septembre à 21h

PROJECTION
DU FILM

«la spirale»

Naissance et mort de l'Unité Populaire, le parti du Président Chilien :

Salvador ALLENDE

Montage en sept tableaux dont la thèse évidente illustre de façon rigoureuse, à l'aide de séquences d'actualité, l'ascension et la chute d'un régime.

Le 4 Septembre 1970, Salvador Allende est élu président de la république du Chili. Le 2 Décembre 1971, il déclare au Stade National : «il faudra me cribler de balles pour m'empêcher d'accomplir le programme du peuple». Le 11 Septembre 1973, c'est fait : Allende est criblé de balles, et s'étend sur le Chili la tyrannie sans doute la plus abjecte d'une planète où cependant la concurrence est rude.

Qu'est-ce qui relie ces trois points ?
- une ligne droite, tirée dans le fameux sens de l'histoire ?

- une courbe épousant les détours et les contradictions d'un conte plein de bruit et de fureur ?

Les auteurs de ce film répondent : une SPIRALE. Pour tenter de comprendre ce qui s'est passé là, entre 1970 et 1973 (et ce qui CONTINUE de s'y passer) peut-être faut-il sans cesse interroger le réel, découvrir ses racines et accompagner ses échos, repasser par les mêmes points avec de nouveaux matériaux et de nouveaux instruments, trouver des repères dans l'histoire du Chili et dans les arcanes de la stratégie impériale des Etats-Unis, inventer une structure qui

permette de rassembler des événements et des personnages apparemment (et quelquefois intentionnellement) «éclatés».

D'où le titre : LA SPIRALE qui décrit à la fois le thème du film et sa structure : sept figures, qui s'organisent selon la progression dramatique de la naissance à l'assassinat de l'Unité Populaire :

le PLAN - le JEU - le FRONT - l'APPROCHE - l'ARME - l'ATTAQUE - le COUP.

Non que le film tombe dans la vision simplificatrice d'une Gauche sans reproche, victime d'une Droite machiavélique, ce serait d'ailleurs un argument étrange. Il reviendrait à dire que l'ennemi était invincible, et ceux qui ne tolèrent aucune critique de l'Unité Populaire ne se rendent peut-être pas toujours compte de cette face obscure de leur fidélité. Mais une évidence demeure : que dès l'origine un PLAN inspiré par les Etats-Unis, organisé par la Droite chilienne, réalisé par la mobilisation de la petite bourgeoisie, s'était donné pour but : la DESTRUCTION, PAR TOUS LES MOYENS, DE LA TENTATIVE SOCIALISTE.



Comment ce plan a fonctionné, d'après quels modèles (et pour la première fois, à notre connaissance, un de ces fameux MODELES DE SIMULATION, si chers aux stratèges de l'Empire, est analysé et confronté à la tragique réalité), selon quelles alliances nationales ou internationales, comment la petite bourgeoisie ameutée, affolée, manipulée, a été mobilisée pour des intérêts de classe qui n'étaient même pas les siens, comment aujourd'hui elle se retrouve appauvrie et mystifiée, comment la grande bourgeoisie et les multinationales ont joué, à leur manière, de la lutte de classe, comment elles ont découvert la nécessité d'une «ligne de masse», comment les militaires, tout en proclamant à tout bout de champ leur apolitisme, ont fini par coliffer sur le poteau du coup d'Etat tout le monde et d'abord la Démocratie Chrétienne d'Eduardo Frei qui croyait sortir victorieuse du piège qu'elle avait si largement contribué à tendre. Tel est le sujet du film.

Deux ans de travail et de recherche dans les cinémathèques, les télévisions, les archives politiques et historiques, pour illustrer et rendre vivante l'histoire d'un complot élaboré par des subtils, et accompli par des brutes.

«LA SPIRALE» est sans aucun doute un des témoignages les plus importants sur ce qui s'est passé au Chili sous l'Unité Populaire. Chaque mot, chaque concept que le narrateur prononce au cours de son analyse du processus révolutionnaire, répond à une image authentique d'une grande force émotionnelle. Deux heures très denses qui ne laissent rien dans l'ombre : ni l'espoir et la foi d'un peuple en un socialisme égalitaire, son angoisse à défendre ses conquêtes, ni la triste et obscure manœuvre des «chevaliers de la nuit» qui affiliaient leurs couteaux d'acier MADE IN U.S. pour assassiner ce peuple.

Qui voit LA SPIRALE, voit ce qui s'est passé au Chili. Ce n'est pas l'invention d'un «marxisme en défilé» mais bien la ferme détermination du fascisme et de l'impérialisme d'empêcher, ou que ce soit, les peuples de se libérer.

RAFAEL AGUSTIN GUMUCIO
Ancien Président de l'Unité Populaire au Chili
(Extraits du dossier de presse)

"la spirale"

Reportage d'origine française, en couleurs, d'une durée de 2 H 25. (Sorti en Avril 1976)

Réalisateurs :

Armand MATTELART
Jacqueline MEPIEL
Valérie MAYOUX

(dont la venue
à BOUGUENAIS
est confirmée)

ainsi que :

Chris MARKER
Sylvio TENDLER
Pierre FLAMENT

Images additionnelles :
Etienne BECKER
& François CATONNE

Maquette du jeu «MONOPOLY POLITIQUE» :
Jean-Michel FOLON

Musique :
Jean-Claude ELOY

Production :
REGGANE FILM & SEUL AUDIOVISUEL

Distribué par :
LES FILMS MOLIERE

Le Cinéma «LE BEAULIEU» sera particulièrement heureux de présenter «LA SPIRALE» dans le cadre des manifestations organisées lors de l'inauguration du C.E.T. PABLO NERUDA, et de recevoir, pour la première fois, des Réalisateurs de film. Le public, que nous souhaitons nombreux, aura ainsi l'occasion de s'informer valablement sur les événements du Chili.

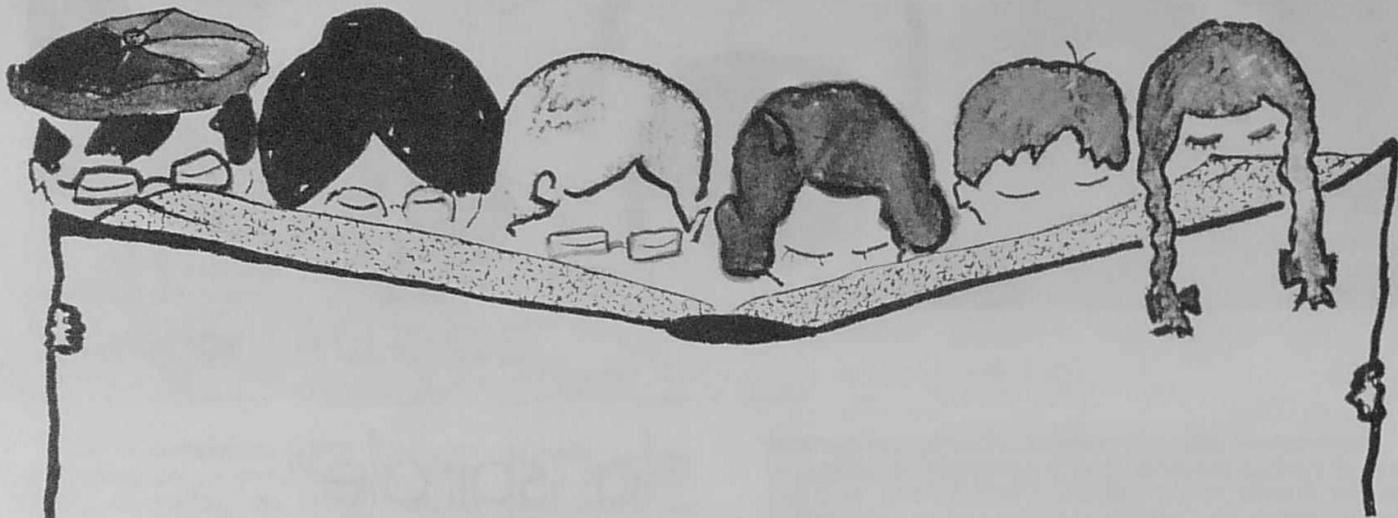
Les Responsables de la Salle.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

A l'occasion de l'inauguration du complexe socio-éducatif, et dans le cadre de la semaine d'animation, la Bibliothèque pour tous de Bouguenais a sélectionné de nombreux livres sur l'Amérique latine :

Les bibliothécaires se tiendront à votre disposition toute la journée du 24 Septembre (9 H à 12 H - 14 H à 19 H) dans la bibliothèque de l'école ouverte.

- du documentaire au roman,
- ou livre pour jeunes.



PENDANT LA SEMAINE D'INAUGURATION DE LA CROIX-JEANNETTE

Passage de Tritons à la piscine

La piscine organisera les 17 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 Septembre, de 18 H à 19 H, des passages de Tritons. Ces derniers sont considérés comme tests de natation et constituent différents degrés.

1er degré : un triton, justifiant un nageur débutant et comprenant les expériences suivantes :

- une coulée en immersion complète et flottaison.
- un parcours de 12 mètres en position ventrale et 12 mètres en position dorsale.

2ème degré : deux tritons, qualifiant un nageur initié et comprenant :

- un plongeon d'une hauteur de 1 mètre et de la recherche d'un objet à 2 mètres de profondeur.

- 50 mètres en deux nages (25 mètres par nage).

3ème degré : trois tritons, définissant un nageur moyen et comprenant :

- un 100 mètres en moins de 2 minutes.
- un 300 mètres en trois nages (100 mètres par nage).
- un départ plongé, en nageant en immersion pour aller chercher un objet placé à 12 mètres du point de départ et posé à environ 2 mètres de profondeur.

Ces tritons peuvent être passés par tous, petits et grands. Les participants ayant satisfait aux diverses épreuves se verront remettre une carte de l'Ecole de Natation Française, correspondant aux degrés acquis.



DERNIERE MINUTE :

La remise des articles à paraître dans le prochain Bulletin Municipal est repoussée au

10 SEPTEMBRE 1977